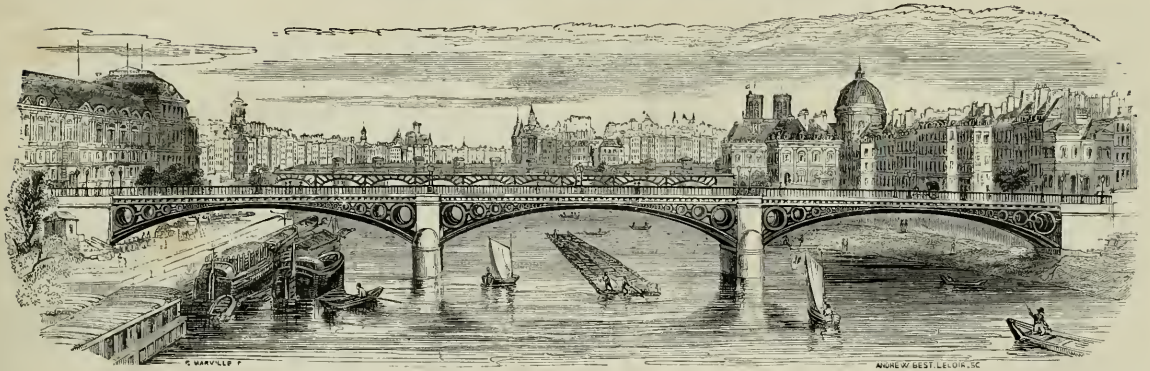


# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 289. Vol. XII. — SAMEDI 9 SEPTEMBRE 1848.  
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 30 fr. — 40 fr.

### SOMMAIRE.

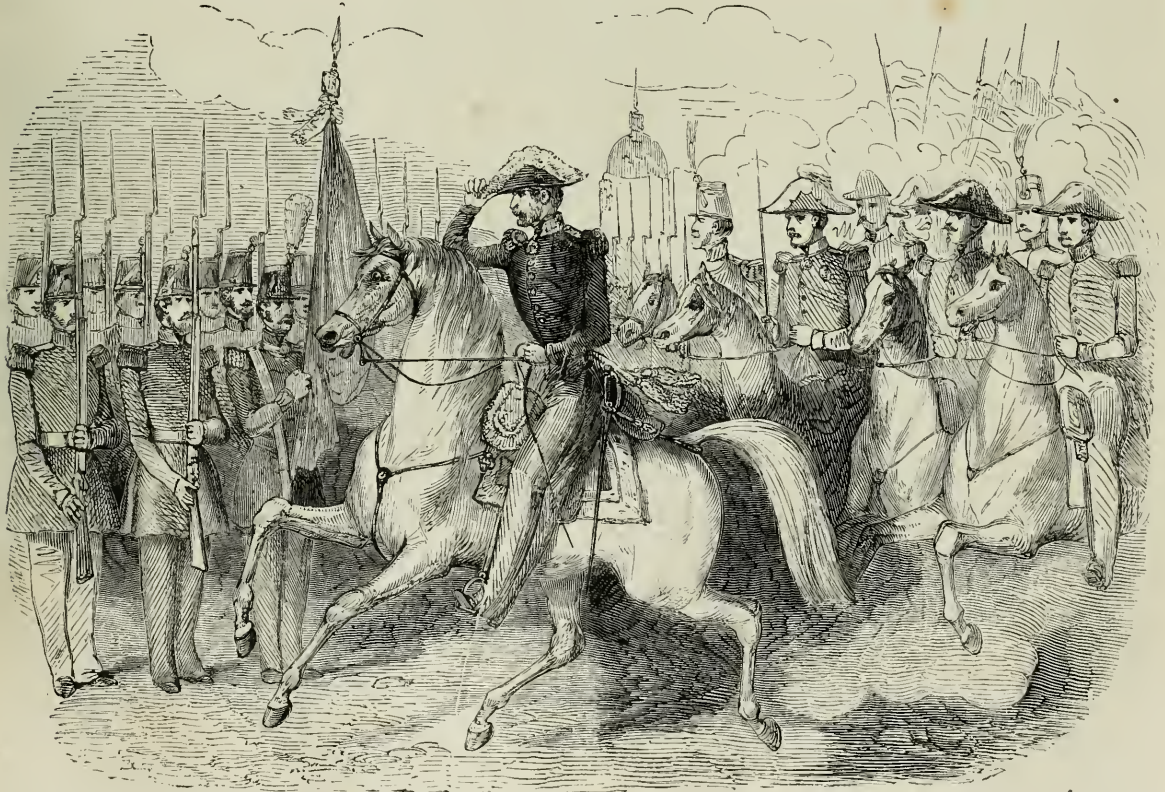
**Histoire de la semaine.** — *Le général Cavaignac et son état-major à la revue du 3 septembre.* — **Correspondance.** — 10,000 francs de rente pour 25 francs. — Désintéressement, par M. Francis Wey. — **Courrier de Paris.** Cérémonial de l'entrée du président de l'Assemblée nationale; Une réception à la Préfecture; Projets de réformes provenant des insurgés de juin, à une séance des conseils législatifs. — **Rapport de M. Armand Marrast sur le projet de Constitution.** — Esquisse d'une histoire de la mode depuis un siècle. *Empire.* (8<sup>e</sup> article.) 14 gravures. — **Economie domestique.** Le pain et l'œuf de la cuisinière Française. — **Adieux à Chateaubriand.** Paris, et musique de M. Aristide de Latorre. — **Lettres**

d'un flâneur. IX. Les crises publiques; La bouche d'acier; Le citoyen Brondhou; Madame de Girardin; M. de Lamartine. — **Bulletin bibliographique.** — George Stephenson portrait. — Echus.

### Histoire de la semaine.

Les actes du gouvernement provisoire s'en vont. Il est bien quelques-unes de leurs conséquences qui se font et se feront longtemps sentir encore, mais les abrogations de ses décrets se succèdent. A la fin de la semaine dernière c'était d'abord le rétablissement de l'ancien droit d'octroi sur la

viande au profit de la ville de Paris, impôt dont l'abaissement n'avait pas profité à l'ouvrier consommateur, et mettait la municipalité parisienne dans l'impossibilité de poursuivre ces grands travaux qui en provoquent tant d'autres et font vivre des milliers de travailleurs. Puis venait le tour de la contrainte par corps. Son abrogation prononcée par décret du 9 mars a été défendue par quelques orateurs qui, du point de vue des principes abstraits plutôt que du point de vue des faits et des résultats, ont disserté sur la question au lieu de chercher à la résoudre. Un représentant qui s'est prononcé en sens contraire a procédé tout autre-



Le général Cavaignac et son état-major à la Revue du 3 septembre 1848.

ment. M. Bojean a justifié la contrainte par corps par des faits de statistique dont la moralité n'est pas contestable; c'est qu'en réalité la contrainte par corps agit surtout comme moyen comminatoire, et que le nombre des débiteurs qu'elle prive de la liberté est infiniment restreint. A Paris, sur soixante-quinze mille jugements annuellement rendus et emportant la contrainte par corps, dix-huit cents seulement sont remis pour l'exécution aux gardes du commerce, et, dans ce nombre, quatorze cents au moins se résolvent en arrangements qui mettent à couvert la personne des débiteurs; de sorte qu'en définitive la moyenne des débiteurs incarcérés ne dépasse pas chaque année le chiffre de 400. Ce qui résulte encore des données produites par M. Bojean, c'est que la durée moyenne des détentions n'exède pas cinquante-cinq jours. Voilà à quoi se réduit une sanction pénale sous la protection, sous l'influence de laquelle se meut un fonds de roulement qui, pour le commerce de la France, ne peut être évalué à moins de 25 milliards. C'est en ce sens que la question a été résolue par l'Assemblée. L'abrogation du décret du 9 mars a été votée par 136 voix sur 693 votants. Mais il avait été décidé d'avance qu'on renverrait au comité de législation le texte du Code de commerce relatif à la contrainte redoublée, pour lui faire subir toutes les modifications commandées par l'équité, par l'état actuel de la civilisation et des mœurs et par l'esprit de nos institutions politiques.

C'est le tour du décret relatif obligatoirement à la durée du travail des ouvriers à dix heures à Paris, à onze heures dans les départements. L'Assemblée a subi de longs discours, mais elle en a été dédommée par la révélation d'un talent nouveau, M. Buffet, qui s'est montré spirituel, ingénieux et habile à ramener les arguments qu'il avait émis à emprunter aux économistes. Chacun est d'accord que cette fixation est trop restreinte. Mais faut-il se borner à l'élargir, ou toute fixation doit-elle être refusée? Voilà ce qui partage l'Assemblée et ce dont la solution a été renvoyée à la fin de cette semaine.

Un crédit extraordinaire de 600,000 francs demandé à titre de subvention pour l'ébénisterie et pour la fabrication des bronzes à Paris, a été voté à la presque unanimité. Il n'avait rencontré qu'un adversaire et qu'une objection. M. Sauterey se plaignait de voir les sympathies du gouvernement renfermées dans les limites de l'enceinte de la capitale. Mais à peine l'honorable représentant de la Drôme était-il descendu de la tribune que M. le ministre de l'Intérieur y apportait un double projet de loi, qui avait la valeur d'une protestation de fait contre le reproche adressé au gouvernement. C'était la demande de deux millions pour secours aux misères de Paris et des départements.

Samedi une proposition non rapportée, retirée même par son auteur, a soulevé néanmoins une question grave, celle de savoir si l'état de siège serait levé pendant la durée du vote de la Constitution. Cette proposition avait été primitivement présentée par M. Liechtenberg. Il est venu faire connaître les motifs qui l'ont décidé, non sans lui laisser des regrets, à retirer sa proposition. C'est un sacrifice qu'il a fait à la grande et irrésistible raison du salut public. M. Grenieux, au nom du comité de la justice, qui avait examiné la proposition, a conclu dans le même sens. Enfin M. Ledru-Rollin a pris la parole pour se borner, à-t-il dit, à faire entendre une protestation. Son ton a été modéré, mais les analogies historiques qu'il a fait servir de base à ses raisonnements étaient irritantes pour l'Assemblée et pour le général Cavaignac. Selon lui la Convention avait plus que nos représentants le sentiment de la modération; car bien qu'elle eût à lutter contre l'ennemi aux frontières et déjà sur notre territoire, contre la Vendée en feu, elle ne considéra pas la Constitution de 93 par l'état de siège. A cela M. le général Cavaignac a répondu par un mot et un mot décisif. La Convention n'avait pas l'état de siège sans doute, mais elle avait la terreur, et, grâce à Dieu, la comparaison est à l'avantage de la situation actuelle. M. Ledru-Rollin a cherché par delà les Pyrénées l'assimilation qu'il opposait, comme une condamnation, aux députés actuels du pouvoir; il nous faisait voir un Narvaux à la tête des affaires. Le président du conseil, sans laisser voir de dépit, a facilement renoncé toute assimilation entre les coups d'État frappés par une camarilla de caserne et une mesure de salut public, imposée à un pouvoir délégué par la volonté d'une Assemblée qui représente la nation tout entière. En Espagne, cette mesure a été un moyen d'oppression employé par la dictature militaire contre la souveraineté des chambres et du pays; chez nous, elle n'est qu'une arme défensive spontanément remise par la représentation nationale aux mains du gouvernement dans l'intérêt de sa propre liberté et de la liberté de tous. En se résumant, M. le général Cavaignac a déclaré qu'il était prêt à déférer aux ordres de la chambre, qui a voulu l'état de siège et à qui seule il appartient d'en marquer le terme; mais sa profonde conviction est que, dans la situation actuelle, la levée de l'état de siège serait un immense danger pour le pays, pour la République et pour l'Assemblée elle-même. — Hier on a une proposition de M. Crespel du Touché, relative à la suspension des journaux, ne fut pas en cause, le président du conseil, avant de descendre de la tribune, a cru devoir aborder cette question et légitimer ses mesures. 329 votants contre 110 se sont prononcés pour le maintien de l'état de siège; quant à la question des journaux, le comité de législation a présenté un projet de décret qui règle leur sort pendant l'état de siège et donne, durant ce temps exceptionnel, au pouvoir exécutif le droit de citation à quarante-huit heures, et aux tribunaux le droit de prononcer la suspension exécutable immédiatement et même sur jugement par défaut comme sur jugement contradictoire.

Lundi, l'Assemblée a ouvert l'ère très courte des deux séances par jour votée la semaine précédente pour tout le temps que durera le vote de la Constitution. Il n'a fallu

qu'un jour d'épreuve pour que l'Assemblée fût amenée à reconnaître unanimement qu'une longue séance était infiniment préférable. Les séances durèrent donc de midi à six heures, et plus tard quand les travaux à terminer l'exigèrent. Les quatre premiers jours de chaque semaine seront consacrés à la Constitution, les deux derniers à l'ordre du jour ordinaire.

M. le ministre des finances, ne pouvant se flatter de voir l'Assemblée s'occuper en ce moment du budget pour 1849, lui a présenté un projet de loi qui en détache, pour en faire l'objet d'un vote spécial et d'urgence, tout ce qui est relatif aux contributions directes. C'était le seul moyen de mettre prochainement les conseils généraux à même de fonctionner et d'éviter l'expédition toujours fâcheuse des douzièmes provisoires. Le chiffre des impôts directs pour 1849 reste ce qu'il était pour 1847.

Avant d'aborder la discussion de la Constitution, l'Assemblée a été appelée à résoudre une question préliminaire, celle de savoir si, après le vote de la Constitution, elle entreprendrait de faire les lois organiques ou si elle laisserait cette tâche à la législature que le suffrage universel lui donnera pour héritière. D'excellentes raisons ont été données pour l'ajournement d'une décision que la nécessité peut justifier, expliquer, commander même, mais qui est exposée à beaucoup de critiques quand on la prend d'avance et sans savoir si les événements amèneront cette nécessité ou en feront reconnaître une contraire. Nous ne disons pas comme nous l'avons entendu dire : « C'est là une question de salaire, » mais nous croyons que l'Assemblée n'ait rien perdu de son autorité morale à ne pas trancher dès à présent cette question de longue vie. L'ajournement a été repoussé par 552 voix contre 180, et enfin l'Assemblée a proclamé sa volonté de compléter de ses propres mains l'œuvre que le pays l'a appelée à édifier par 586 voix contre 154.

Les discours se sont succédé lundi et mardi dans la discussion générale sur la Constitution. L'Assemblée a patiemment laissé épuiser la liste des orateurs inscrits et écouté un volume tout imprimé de M. Pierre Leroux, qui a déclaré que Platon et Aristote, Montesquieu et J.-J. Rousseau, l'Assemblée Constituante et la Convention n'avaient rien entendu à la science politique. L'orateur paraissait très convaincu que lui seul l'avait trouvée, mais rien n'a pu lui faire livrer son secret. — La discussion générale close, on a passé à celle du préambule. M. Galzin-Arnould demandant que le vote sur cette partie fut reporté à la fin de la discussion de la Constitution. M. Dufaure par un discours plein de verve a fait repousser cet ajournement. Mais alors une lutte plus importante, plus grave, s'est engagée. M. l'évêque d'Orléans a conclu à la suppression du préambule en faisant entendre quelques critiques de détail que M. le pasteur Couperot a combattues avec adresse et courtoisie. Mais cette déclaration-préface était destinée à recevoir de plus rudes coups. Un très jeune représentant, M. Fresneau, qui jusqu'ici n'avait qu'une seule fois abordé la tribune dans l'incident relatif à Louis-Napoléon, M. Fresneau s'est porté volontaire l'adversaire de toute espèce de préambule, et à la fois avec un talent qui a toujours commandé l'attention de l'Assemblée. Il a souvent ému et parfois entraîné. L'argumentation de M. Fresneau est nerveuse et vive, sa parole participe des mêmes qualités, et il sait la faire valoir par une accentuation expressive. Il a tiré le plus habile parti des hésitations et des contradictions qu'il trouve entre le préambule du projet primitif et celui du projet révisé, et sa logique incisive, ses traits aiguisés ont à la fois vivement impressionné et fréquemment déridé l'Assemblée. — Un discours brillant de M. de Lamartine a néanmoins fait triompher, le lendemain, la question du préambule.

Dans le cours de cette même séance, la chambre avait procédé à l'élection mensuelle de ses vice-présidents et de deux secrétaires. MM. Bixio, Corbon, Lacrosse, Georges de La Fayette ont été réélus vice-présidents. On leur a donné pour collègues MM. de Malleville et Pagnerre en remplacement de MM. Gustave de Beaumont et de Cormenin. MM. Landrin et Bérard ont été appelés de nouveau au secrétariat.

Les troubles qui ont agité Montpellier, qui ont même enganglé cette ville, sont aujourd'hui apaisés. On ne dit pas que l'instruction ait fait découvrir les traces d'un complot et qu'on doive voir encore dans ces déplorables événements qu'une collision entre des passions politiques surexcitées par une lutte électorale; les mécomptes d'une part, le triomphe de l'autre. Nous venions un plus inquiétant symptôme dans le renouvellement des violences dont quelques agents des contributions directes ont été l'objet dans plusieurs départements à l'occasion de la perception de l'impôt des 45 centimes. Espérons que la fermeté du gouvernement et l'intérêt du salut public feront cesser ces oppositions et ces résistances coupables.

Nos vaisseaux croisent vers l'Afrique, et, à l'heure qu'il est, notre pavillon flotte peut-être en vue de Venise ou d'Ancone. Notre armée des Alpes voit le nombre de ses divisions, sans approximation, sous ses mitrailleuses s'augmenter. Nos provinces de l'Est vont avoir également leur corps d'armée. Nous sommes prêts à la guerre. Dieu nous conserve la paix!

### Correspondance.

Divers abonnés. Entendons-nous, messieurs; la condition expresse pour recevoir en prime les JOURNAUX ILLUSTRÉS de la Révolution de 1848, c'est que l'abonnement doit être au renouvellement d'abonnement, à partir de l'expiration de l'abonnement courant, soit fait et payé immédiatement. L'engagement de renouveler ne suffit pas. En définitive, vous nous faites profiter plus ou moins de l'avance d'une très petite somme et nous vous donnons gratis un volume dont le prix égale un abonnement de six mois. Qui est le généreux?

M. B. artiste peintre à l'armée des Alpes. Nous attendons, monsieur, l'effet de vos promesses. L'Illustration veut suivre notre armée; elle veut s'ouvrir à toutes les scènes de notre gloire nationale; signaler à l'admiration et à la reconnaissance de ses lecteurs et de la postérité les grandes actions et les figures héroïques. Vous avez promis de nous y aider. Nous faisons appel pour le même but à tous ceux qui auront des dessins et des récits à nous communiquer.

M. D. à Dunkerque. Nous n'avons pu être prêts pour ce numéro; mais attendez le numéro prochain. La Flandre sera écoutée de nous.

M. Y. à Bucharest. Nous recueillerons sous la forme d'un album les articles et les gravures qui concernent votre pays. Puissez-vous dire val en annonçant le succès de cette publication!

M. Albert N. à Paris. Vous trouverez toute cette histoire, texte et dessins, dans les *Journées illustrées de la Révolution de 1848*.

### Dix mille francs de rente pour vingt-cinq francs.

Ils sont jeunes encore ceux qui se souviennent de la loterie, supprimée, je crois, sous le ministère Martignac, en 1828. Ils peuvent entendre encore, dans leur mémoire, le cri de ces vieilles femmes assises au coin des rues populaires, offrant au pauvre dix mille francs pour vingt sous. C'était le bon temps des joujoux. Quand on avait à peu près perdu tout son argent à la roulette, on achetait un de ces billets, et on avait pendant vingt-quatre heures, l'espoir de retrouver sa fortune. Notre époque est plus morale. Elle ne tente pas le pauvre, et si elle accorde aux riches le droit de jeter 25 francs sur cette roue que le hasard tourne en fermant les yeux, elle y met plusieurs conditions :

1° Elle veut que l'appât du gain serve ceux qui travaillent, et profite à l'intelligence publique.

2° Si la chance doit enrichir quelqu'un, il faut qu'elle ne rende personne plus pauvre. En d'autres termes, on veut bien que quelqu'un gagne, mais on ne veut pas que quelqu'un perde.

C'est le problème que résout le prospectus que nous allons reproduire :

*Subscription ouverte en Librairie avec participation des Souscripteurs aux bénéfices de l'opération à répartir entre eux par la voie du sort, autorisée par le Gouvernement, sous le patronage de M. le Préfet de la Seine, et sous la surveillance de MM. les Maires des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements de Paris.*

LES BUREAUX SONT ÉTABLIS AU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, PRÉFECTURE MARSEVA (ANCIEN FIBRISTE BOUTREPIÈRE) AU PALAIS-ROYAL.

« Une des plus importantes industries de la ville de Paris, la librairie, fait un appel à la bienveillance et à l'intérêt du public.

« Cette industrie qui embrasse dans ses moyens de production l'imprimerie, la papeterie, la fonderie, la brocheure, la reliure et une foule d'industries accessoires, occupant dans les temps ordinaires plus de vingt mille travailleurs, toujours atteinte la première par les crises commerciales, est aussi la dernière à se relever par le retour de la confiance et du crédit; s'adressant aux intelligences elle ne peut prospérer que dans les temps calmes, après les satisfactions plus pressantes qui sont la condition même de l'existence.

« Ces circonstances exceptionnelles devaient la porter à chercher des secours par des voies également exceptionnelles.

« Elle a fait, par l'entremise de ses délégués, des démarches auprès du gouvernement, à l'effet d'obtenir l'autorisation nécessaire pour réaliser une combinaison qui doit donner, à son profit, comme au profit de l'intelligence publique, un secours suffisant pour la sauver dans le présent, pour rendre, dans un avenir prochain, le mouvement à ses opérations, pour assurer du travail à ses nombreux collaborateurs, et, sans aucun doute, pour réagir, par le jeu naturel de la circulation, sur d'autres industries nationales.

« La sollicitude du gouvernement pour des intérêts respectables, sa vive sympathie pour les travailleurs qui souffrent, ont rendu facile le zèle de ceux qui ont poursuivi, dans un intérêt public, le résultat de cette opération.

« Les délégués de la librairie ont rencontré dans les plus hautes sphères de l'administration une bienveillance et un accueil qui il sera de leur devoir de signaler à la reconnaissance de ceux qui vont être secourus et soulagés.

« L'opération consiste dans l'émission de 120,000 billets de 25 fr. chacun, dont les premiers recevront, sans distinction, au moment de la souscription, 25 francs de livres choisis par eux dans un Catalogue dressé à cet effet, composé des meilleurs ouvrages de la librairie dans tous les genres, dans toutes les branches de la littérature et des sciences; Catalogue dont M. le ministre de l'Intérieur s'est réservé l'appropriation.

« Ces billets ayant déjà reçu leur valeur en livres, participent à un tirage de MILLE LOTS, repartis ainsi qu'il suit :

Le Premier Numéro sortant gagnera une inscription de 10,000 francs de rente;

Le Deuxième Numéro sortant, une inscription de 5,000 fr de rente;

Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Numéros sortants, une inscription de 2,500 fr de rente;

Les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>, chacun une inscription de 1,000 fr de rente;

Les Numéros de 9 à 100, chacun une Bibliothèque en action, renfermant au minimum 300 volumes reliés et dorés sur tranches, chaque lot du prix de 5,000 francs.

Les Numéros 101 à 200, une Bibliothèque renfermant

au minimum 300 volumes 1/2 reliure, chaque lot du prix de 8,000 francs.

Les numéros de 201 à 500, une Bibliothèque renfermant environ 200 volumes, chaque lot du prix de 1,000 francs.

Les Numéros sortants de 501 à 600 auront droit chacun à 400 francs de livres;

Les Numéros de 601 à 800 auront droit chacun à 200 fr. de livres.

Enfin, les numéros de 801 à 1,000, chacun 100 francs de livres.

« Cette combinaison est fondée sur le même principe que le tirage des Obligations de la Ville de Paris.

« L'opération est placée sous le patronage de M. le préfet de la Seine.

« Elle est administrée, sous la surveillance de MM. les maires des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements, dans l'étendue desquels se trouvent les principaux établissements de librairie et d'imprimerie, par une Commission composée de membres :

PAULIN, libraire-éditeur.

PLAON, imprimeur-éditeur.

FIRMIN DIDOT, imprimeur-éditeur.

LABOULAYE, fondateur en caractères.

BAILLIÈRE (Jas-Barris), éditeur.

PAGNERRE, libraire-éditeur.

HINGRAY, libraire-éditeur.

FURNE, libraire-éditeur.

« Le produit de la vente des billets est versé chaque jour au Comptoir National d'Escompte.

« Pour la garantie du service des primes, il est laissé en caisse la moitié des sommes versées; et l'autre moitié est employée comme à-compte pour l'achat des livres à remettre aux souscripteurs et le paiement des objets relatifs à l'opération.

« Le tirage sera fait publiquement à l'Hôtel-de-Ville, dans les premiers jours de novembre, sous la présidence de M. le préfet de la Seine, en présence des maires des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements, des membres administrateurs de la Souscription et d'un délégué de M. le préfet de police.

« Le Catalogue, dont on s'occupe en ce moment, sera adressé franco à tous les maires des communes de France, ainsi qu'aux personnes qui envoient leur souscription au moyen d'un mandat sur la poste à l'ordre de M. Lenox, secrétaire-caissier de la souscription, rue des Petits-Augustins, n<sup>o</sup> 5, au Cercle de la librairie.

« Les demandes et envois d'argent et de mandats devront être adressés franco. Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

« Un magasin contenant un échantillon des livres portés sur le Catalogue est ouvert rue de Grammont, n<sup>o</sup> 28, au coin du boulevard des Italiens. On y trouvera aussi le modèle des Bibliothèques à donner en primes.

« Les noms les plus considérables dans le gouvernement, dans la finance et dans l'industrie ont voulu donner, par l'exemple, un encouragement à cette opération dont l'objet direct est de venir en aide à une industrie respectable et dont l'effet prochain sera d'assurer, par la reprise des travaux, la subsistance d'une classe d'ouvriers dignes, en leur qualité d'instruments de la production intellectuelle, d'un intérêt tout spécial.

« L'Illustration publiera le portrait de l'heureux bénéficiaire du gros lot.

### Désintéressement.

Etre désintéressé, c'est consentir avec connaissance de cause au sacrifice de son propre intérêt; c'est s'effacer au profit de la chose publique sans aucune restriction personnelle.

Comme le vulgaire n'attache au mot intérêt qu'une idée fort matérielle, il en résulte que l'on acquiesce sans trop de peine un renonement de désintéressement au prix d'un sacrifice pécuniaire fait à propos et avec bruit. Cette générosité est parfois une bonne spéculation.

Etre désintéressé, c'est innover au besoin son ambition, son orgueil, en un mot toutes les passions dont la satisfaction nous paraît préférable aux jouissances de la fortune.

L'intrigue se revêt parfois des apparences du désintéressement. Quand on est décidé que les représentants du peuple recevraient une indemnité quotidienne de 25 francs, nous avons vu des candidats briguer l'honneur du mandat législatif en offrant de renoncer à l'indemnité.

C'est désintéressé se réduit à un marché dont voici les termes : — Faites-moi député, je vous donnerai 25 francs par jour.

De telles transactions détruisent l'égalité au profit de la richesse; elles jettent de la défaveur sur un concurrent pauvre qui ne peut consacrer gratuitement son temps à la patrie; elles séduisent et corrompent l'opinion publique. Ces prétendus désintéressés étaient tout bonnement de très mauvais citoyens.

Parlez-moi du désintéressement de ce ministre enivré du pouvoir qui, dédaignant d'enrichir sa famille, sortirait pauvre de l'administration; mais qui, voulant y rester à tout prix, prodigue les deniers de l'Etat à la corruption, afin d'opposer à son impopularité croissante une majorité parlementaire salariale. Son désintéressement ruineux assure le succès de son égoïste ambition.

X... a des prétentions modestes; il sait tout ce qu'il vaut et ne s'en fait point valoir davantage. Roturière dans l'héritage de ses pères, il vit sans faste et sans parcimonie. Son philosophie douce à lui-même n'a rien d'impertin pour au-

trui. Embellir son asile, distribuer des eaux vives à travers l'émail d'un parc, ajouter des sentiers, greffer des arbres, défricher les terrains rebelles, tels sont les paisibles amusements de son repos.

Mais X... apprécie d'outant mieux les grâces du loisir, que son principe a connu des orages dont il prétend exempter son automate. Son génie a sauvé l'Etat, son habileté a entassé l'or dans les coffres de la République; le désordre expirait à son approche; son nom qu'il cache sous des massifs de verdure avec la coquetterie des sages, est demeuré dans tous les souvenirs, et les échos du forum ne l'ont pas encore oublié.

Que le peuple soit menacé, que les passions ennemies fomentent la discorde et lancent les affaires publiques sur le penchant d'un abîme, soudain la foule des citoyens désignera son sauveur, et le nom de X... sera invoqué comme celui d'un demi-dieu. Déjà le tonneau de ces acclamations a franchi les campagnes, et porté jusqu'à l'oreille de X... un avant-goût du triomphe qui va l'atteindre. Vain espoir; X... reste sourd aux prières; sa gloire l'obsède, sa faiblesse l'épouvante; les honneurs ne le touchent plus; les trésors qu'on lui ouvre n'ont pas de prise sur son âme; il aspire au repos et demeure invinciblement retranché sous le majestueux rempart de son humilité.

Lui seul, cependant, pouvait sauver la République; on le sait, chacun se retire attristé, déplorant l'excès d'un désintéressement que cent voix admirent et célèbrent à l'envi.

X... estime son repos plus qu'il n'affectionne sa patrie; il n'aime que sa précieuse personne, et il n'a pas eu la fermeté de se désintéresser d'un égoïsme affreux.

Cette maladie est si rare en notre siècle, qu'il la fallu, pour la caractériser avec vraisemblance, emprunter la forme et le style d'un écrivain de l'ancienne roche.

Toutefois, la conclusion morale de ces exemples divers appartient à tous les temps; c'est que le vrai désintéressement consiste à innover à son devoir tous les autres sentiments, et à l'accepter sans faiblesse comme les autres sentiments. Ce fonctionnement qui a brigué un emploi très lucratif et qui consent à se défaire d'une moindre charge afin de s'assurer la conservation de la plus productive, risque de paraître désintéressé lorsqu'il n'est qu'habile.

Cet autre qui recherche des fonctions honorifiques et refuse tout salaire, est avide d'importance, à moins qu'il ne prête, pour un temps donné, ses heures à l'Etat et qu'il ne donne le grain des semailles à la condition de moissonner plus tard.

Exploiter à long terme le loyer de la reconnaissance, ce n'est pas être désintéressé.

Parlons-nous du désintéressement qui recule devant des honneurs dangereux, du désintéressement qui s'éclipse au second rang pour briller au premier; du désintéressement qui se fait entrevoir sans cesse et va se cacher partout où il est exposé à souffrir une cruelle et douce violence! Les poissons qui passeront impuissamment sous le bec aigu du héros de La Fontaine durent trouver l'oïseau fort désintéressé.

Méfions-nous de tout désintéressement qui s'affiche et recourt à la publicité. La publicité est toujours un moyen, un appât, et ce n'est pas en vain que l'on tend des amorces. La plupart de ces hommes désintéressés se résignent à l'abstinence à bon escient; ils attendent et convoitent un poisson à la mesure de leur appétit.

FRANÇOIS WEY.

### Courrier de Paris.

Pour cette fois ne dites plus que nous manquons d'un été pour nous amuser et prendre l'air; voici des journées radieuses, des nuits serénines et toutes sortes de plaisirs à la belle étoile; le ciel nous devait bien ces dédommagements. On n'entend que des bénédictions d'un bout de la ville à l'autre, et des éloges sans restriction à l'adresse de ce beau soleil, de cette nature souriante et de cet honnête calendrier qui a tenu toutes ses promesses. Oui, les promeneurs sont des fourmilliers et les maisons des solitudes, tant le Parisien sent le prix de sa bonne fortune et veut en user! Les joies du grand air, les délices du plein-vent, ce n'est pas lui qui les répuliera jamais, encore faut-il néanmoins quelque autre assaisonnement à cette félicité de moineau franc pour qu'il en savoure la douceur; l'art pour l'art, c'est-à-dire la promenade pour la promenade, qui s'en contenterait aujourd'hui? Car, sans compter que le temps présent est assez peu favorable à la rêverie, notre Parisien ne fait pas si bon marché de son imagination, jamais il ne laisse cette *folle du logis* au logis, c'est sa compagne inséparable qui partout monte en croupe et galope avec lui. Aux Champs-Élysées même, sa villa *intra-muros*, ces vieilles amours du Parisien ou il court toujours avec de l'empressement et l'émotion d'un premier rendez-vous, il a besoin du tumulte des cavalcades, des chars fuyant vers la barrière et du spectacle de la roue en feu rasant la borne fatale. Les moins exigeants, les plus champêtres ne se contentent pas à moins de l'orchestre du café Morel et du théâtre de Guignol. C'est ainsi que sans sortir de la ville notre homme trouve la campagne, comme il est dit dans les épîtres de Roileau.

Il est vrai que dans les grandes occasions, et nous y sommes, le cercle étroit des bonheurs champêtres s'agrandit passablement; Septembre a ramené la célébration des plus charmants anniversaires, les vastes parcs et les grandes forêts qui entourent la ville d'une ceinture verdoyante ouvrent leurs riantes éclaircies aux pique-nique du dimanche, chacune de ces fêtes agrées de la moyenne propriété a son fête du village voisin, avec accompagnement de rosiers et de mirtilons. Vallées ombreuses de Saint-Germain, cascades diamantées de Saint-Cloud, et vous, maigres bouquets

de verdure de la plaine Saint-Denis, la séduction que vous exercez est toujours la même, mais quels efforts d'imagination ne faut-il pas à nos citadines pour s'y laisser prendre! on a tant de fois suivi cette route, parcouru ces sentiers, gravi cette colline, on a tant de fois cueilli des pâquerettes dans cette prairie et mangé du melon à l'ombre de ces chênes indestructibles!

Voilà donc où nous en sommes pour le moment en fait de plaisirs et de distractions. Nous avons les plaisirs et les distractions de la banlieue; bien plus, la chasse est ouverte et c'est un peu beaucoup la petite pièce qui se joue à côté de la grande. Aux cris de joie de cette population qui arpente honnêtement la grande route et qui plus aisément les sentiers-frayés à travers les vignes, le chasseur a mêlé sa voix rauque et lancée sa brutale fanfare. Depuis le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, date sanglante, le chasseur s'est mis en campagne dans son attirail complet. Ce grand tapage d'explosions, de capsules qui partent, de roquets qui aboient et de volailles gemissantes, c'est le chasseur qui en est l'auteur. Prenez garde à lui et à son cortège; prenez garde à son chien et à son fusil; en voila un qui dépeùse furieusement le paysage qu'il emplit de bruit, de poudre et de fumée. Voyez-le courir dans les guérets et s'y conduire en vrai Proudhon, l'ennemi de la propriété. Il a mis la banlieue en état de siège, il la bouleverse, il traque par ci, tire par là et se livre à une fusillade sans trêve et sans rémission, il erie : Gare aux lievres, aux perdrix et aux Bécasses! et ce sont les promeneurs qui s'enfuient. Il y a beaucoup de chasseurs cette année, mais à vrai dire il n'y a plus de chasse, et c'est un spectacle que le Parisien oisif ne saurait plus se procurer aux portes de sa ville.

En effet, que sont devenues ces grandes fêtes de Saint-Jubert qui se célébraient à Chantilly ou à Grosbois, et dont l'appareil seul faisait tableau! C'étaient les fins gentlemen montés par les brillants cavaliers, l'héritier ébahi et galonné, les poires à poudre sculptées, les couteaux de chasse et les fusils damasquinés, c'était l'harmonieuse fanfare, et puis on partait suivi de la meute aboyante; alors malheur au cerf, malheur au renard et au sanglier! Au lieu de la chasse splendide et gloyeuse, aujourd'hui vous voyez nos Robins des bois rentrer au logis, éreintés, poudreux, les mains noircies mais innocentes. Ils n'ont guère massacré que des crapauds. Notre gibier n'est plus qu'un gibier vulgaire qui échappe aux coups du chasseur citadin et se fait fuir sottement au gîte par le chasseur rustique; si bien que le gibier féodal a disparu; c'était un ennemi de nos institutions et le progrès politique en a fait justice.

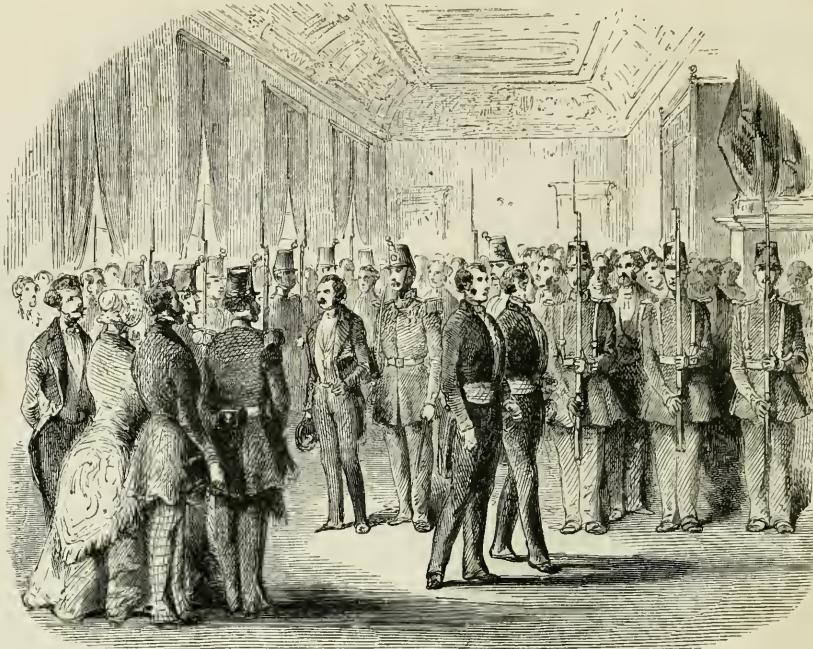
Changéons de terrain. Nos mœurs tendent à s'uniformiser, et, dans notre société tirée au cordeau et londue comme les charnelles de Le Nôtre, le tableau de genre devient impossible; mais nous aurons toujours le tableau d'histoire. La revue passée dimanche dernier au Champ-de-Mars est assurément l'un des plus beaux qu'on ait jamais vu; quelle histoire! quelle armée! quels hommes! quel enthousiasme! C'est une démonstration comme nous les aimons, comme tout le monde les aime; et l'on se disait que dans l'état actuel des choses, c'était le coup de canon le plus pacifique qui se pût tirer, et qui ne saurait manquer d'avoir son retentissement salubre dans toute l'Europe.

Outre ces occupations champêtres et militaires, notre semaine s'est empreinte du caractère le plus politique; l'ensemble des présentes vignettes le constate suffisamment. Par malheur son sujet aussi grave se prête peu à des explications de fantaisie. L'un de ces croquis vous représente une réception chez M. le Président de la Chambre; il la reproduit avec exactitude, et cependant il y manque beaucoup de choses, de ces détails qu'on ne saurait peindre et qui restèrent toujours impossibles à décrire; c'est-à-dire la dignité de ces entrevues, l'esprit de courtoisie qui les anime et l'esprit de magnificence qui les décore (on connaissait M. Armand Marrast pour un publiciste éloquent et comme un écrivain spirituel), l'homme politique fait maintenant ses preuves en homme du monde accompli; les soirées d'agrément et d'enchânement aux soirées officielles dans ses salons; l'hôtel de la Présidence est devenu méconnaissable, et les magnificences de la République y crissent les souvenirs de la monarchie. Cependant on ne pourra pas dire de la présidence actuelle ce qu'on reprochait à l'ancienne, à laquelle on avait attaché tant d'avantages matériels que les honneurs y semblaient étouffés sous les profits. Cette réflexion nous amène assez naturellement à la vignette n<sup>o</sup> 2, qui figure l'entrée cérémoniale du Président dans l'Assemblée.

Il y a toujours quelque chose d'imposant dans cette opération; mais cela dorénavant tiendra davantage à l'idée que l'on se fait de cette dignité et de l'homme qui l'occupe, qu'à la pompe extérieure dont on l'environne. Le président n'a plus de costume et il n'a d'autre cortège que celui des secrétaires et des huissiers. Si la garde nationale forme encore la haie sur son passage, on n'y ajoute plus le salut du tambour qui rappelait cette variante du *Déserteur* : *à la loi* passait et le tambour battait aux champs. La révolution de Juillet, en simplifiant les anciennes habitudes extérieures de la présidence, n'avait pas ni à l'éclat qui doit s'attacher à ce *principatus* mensuel; elle avait compris qu'il n'y avait pas de dignité possible avec une sonnette; un jour on l'autre la République comprendra qu'il n'y en a pas plus refuge dans les grandes crises, le président (ceci soit dit sans intention de calemhour) ne nous semble pas suffisamment couvert.

Voici le daguerrétype qui impose à nos représentants d'autres épreuves. Ses innocentes malices ont fait bien des victimes. C'est le verre grossissant de toutes les imperfections physiques. Il exagère d'une manière inconvenante les rugosités de la peau, le bistre des carnations, l'épaisseur des mâchoires et les protubérances nasales. Hier encore, M. X... représentant camard, se plaignait

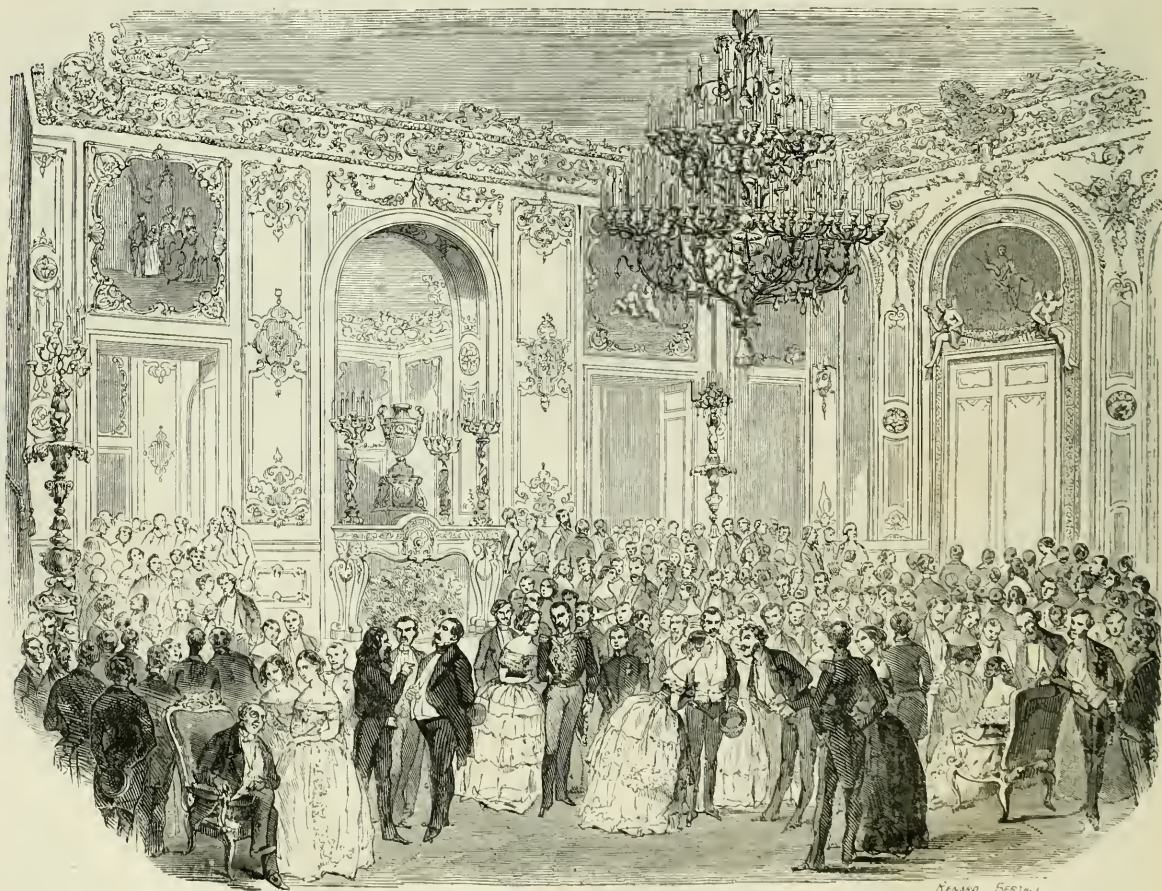
à un collègue de ces mauvais procédés de l'appareil qui ont rendu l'imperfection plus apparente; à quoi le collègue répondit naturellement par le mot de Talleyrand : « Il suffit qu'on ait mal quelque part pour qu'on vous y attrape. » On parle de brouilleries qui n'ont rien de politique et de mariages manqués grâce à ces indiscretions de la chambre obscure. Un autre détail parlementaire qu'il faut bien enregistrer ici, c'est la demande de deux pétitionnaires excentriques; l'un implorait de l'Assemblée la promulgation d'un décret qui enjoignit à toutes les femmes de couper leur chevelure et de se montrer dans l'état où Dahila réduisit Sanson, vu l'influence fâcheuse qu'exerce sur l'autre sexe le développement illimité de cet ornement séducteur; l'autre pétition, qui ne semblait pas aussi triviale aux cheveux et qui n'a pas une portée capitale, réclame une ordonnance lui « défendre de couper les queues des chiens (agitation en sens divers), attendu que dans la canicule les chiens en-



Cérémonie de l'entrée du Président de l'Assemblée Nationale.

ragés, portant la queue entre les jambes (on rit), il devient impossible de les distinguer s'ils n'en ont pas. » L'Assemblée consultée passe à l'ordre du jour.

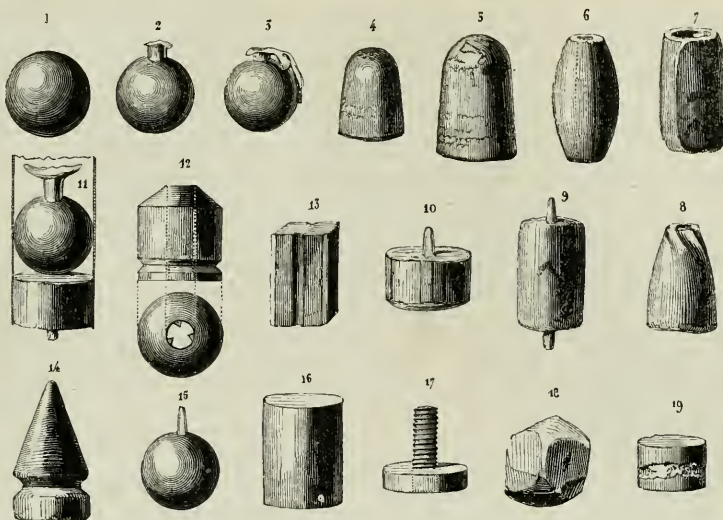
Cependant il s'est fait un grand bruit du côté du Théâtre-Français. Pliedre est revenue, Hermione va reparaitre, nous allons revoir mademoiselle Rachel. Pendant trois mois mademoiselle Rachel a promené à l'étranger et dans nos départements la tragédie française, la poésie française, l'art français, et partout elle a obtenu les plus brillants triomphes. On a dételé sa voiture aux portes des villes, on lui a dressé des arcs de triomphe, des maires l'ont haranguée, elle nous revient criblée d'ovations, écrasée d'applaudissements, et chargée de dépouilles opimes; il ne faut donc pas désespérer du beau, du goût, de l'art, tant il est vrai que ces instincts élevés, la sauvegarde de la civilisation, peuvent très bien s'allier avec l'amour éclairé de la liberté. Sans doute il vous est permis de rassasier des populations



Réception dans les salons du nouvel hôtel de la Présidence de l'Assemblée Nationale.

RENAUD SERVAZ

1. Balle de calibre du fusil de munition.
- 2 et 3. Balles de calibres inférieurs (tels que le fusil de chasse), dont le jet n'a pas été coupé. Dans le n° 3 une partie du jet est rabattue sur la balle.
4. Projectile fondu dans un dé. — Ils existent en grande quantité et varient beaucoup de calibre.
5. Id. — Au fond du dé il y avait des petits morceaux de cuivre qui se sont imprégnés dans le plomb.
6. Espèce d'olive en fonte percée d'un trou dans le sens vertical. Ce projectile fait partie des munitions saisies à l'île Saint-Louis.
7. Fougère de plomb roulée.
8. Projectile percé au milieu et dont l'extrémité est taillée en hélice.



9. Lingot de plomb traversé de part en part par une tige en fer.
10. Balle en plomb fondue dans un morceau de bois; trou fait avec la mèche anglaise. Ces balles sont en assez grand nombre et varient sensiblement de hauteur.
11. Cartouche contenant deux projectiles : une hémisphérique avec jet et un projectile semblable à la figure 10.
12. Balle dite Sobrier, percée dans l'intérieur. Ces balles ont été saisies le 15 mai.
13. Morceau de fer carré avec rainures sur les faces; les angles sont à pans. Ce projectile a été extrait du dos d'un garde mobile.
14. Projectile conique.
- 15, 16, 17, 18, 19. Modèles pris parmi une foule de projectiles de toutes formes et de toute provenance.

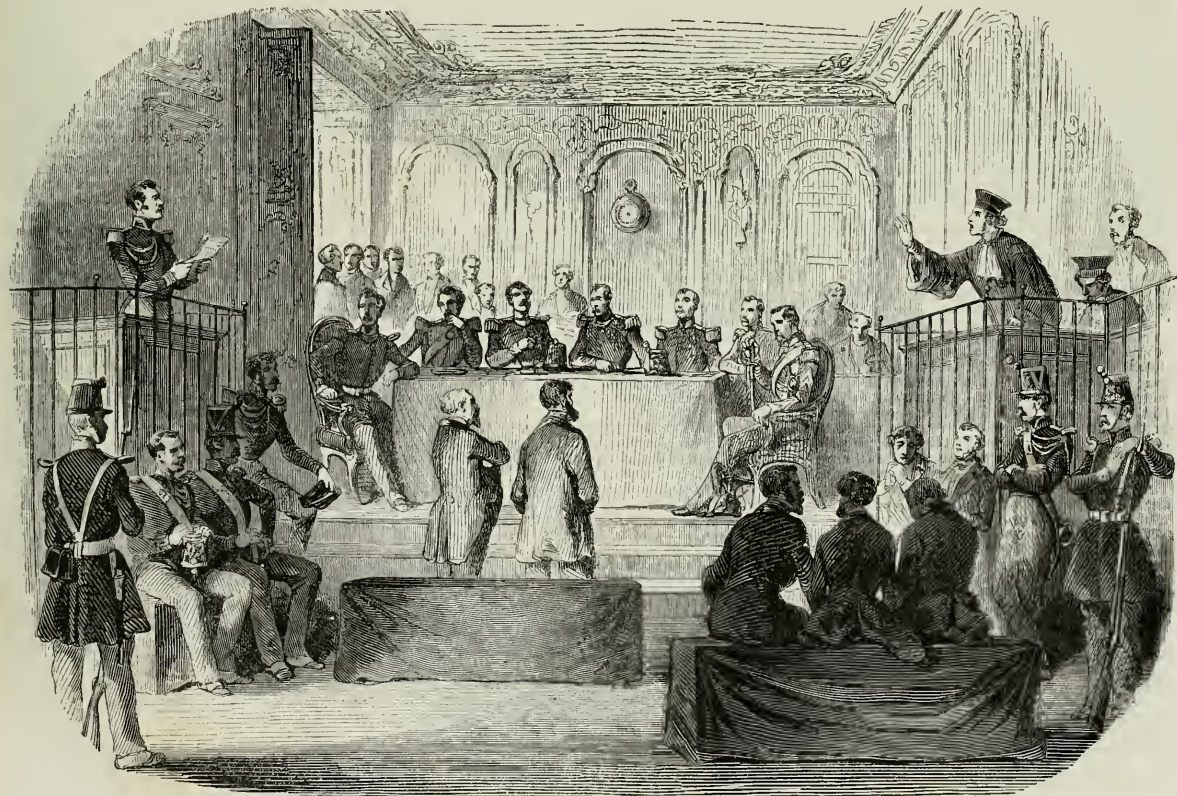
Projectiles divers provenant des insurgés de Juin 1848.

de théories industrielles, vous pouvez leur ouvrir des clubs comme menus plaisirs, leur donner des journaux pour lecture et des chemins de fer pour récréation, mais soyez assurés que cette abondance de biens ne leur rend que plus sensible la disette des autres; un jour vient où ce peuple se reprend de plus belle et de toutes ses forces à ces merveilleux enchantements des grandes nations et dont les grandes nations seules sont capables. Après des mois ou des années d'utopies sociales, de rêves funestes, de périls redoutés et de bavardages inutiles, ce peuple fatigué s'en revient à la liberté vraie, à la délivrance morale par ces belles aspirations qu'on nomme l'art, la poésie, la littéra-

ture, la peinture et la musique, ces principaux agents, dans le présent comme dans le passé, de toute civilisation et de toute splendeur.

Aidez les arts et les artistes, encouragez les lettres, multipliez les œuvres, ouvrez des débouchés à leurs produits, alors on vous applaudit, on vous bénit, on comprend que la France n'a pas dévié de son sillon lumineux, voilà ce qu'un pouvoir intelligent et protecteur de tous les intérêts doit faire pour la pensée, et ce qu'il tente chaque jour, et même ce qu'il a commencé de faire pour la librairie française. Elle se mourait, elle était morte; tuée par le bruit de la rue, par l'agitation du foyer domestique, par l'en-

hancement de tout ce qui tue le livre, c'est-à-dire le manque de sécurité, l'absence de tout loisir et de toute liberté d'esprit, si bien que la librairie se voyait menacée de devenir un commerce absolument inutile; comment ressusciter la morte et lui dire : *Lève-toi et marche*? comment rendre la vie, la force et la santé à ce cadavre? C'était un problème au moins aussi difficile que celui de l'organisation du travail et que la bonne volonté de quelques hommes intelligents a su pourtant résoudre aux applaudissements de tous. L'idée est si simple, comme toutes les bonnes idées; qu'on s'étonne seulement un peu qu'elle n'ait point reçu déjà et depuis longtemps un commencement d'exécution. Il est vrai



Les insurgés de Juin 1848. -- Séance du Conseil de guerre.

que l'autorisation du gouvernement était indispensable, et il vient de la donner. Fort bien, dites-vous ; je vois ce dont il s'agit, c'est une loterie. — Va pour loterie, et pourquoi pas ? Une loterie où tout le monde gagne, où personne ne peut perdre. Les éditeurs de Paris font un catalogue de tous leurs catalogues, et dans cette bibliothèque immense, dont les proportions rappellent les richesses d'Alexandrie, le rentier, l'artiste ou le négociant, choisit son lot. Moyennant vingt-cinq francs, le plus grand malheur qui puisse lui arriver, c'est de ne retirer du jeu que d'excellents et magnifiques volumes, la fleur et le plus pur flocage de la pensée française et de la librairie parisienne ; mais pour peu qu'il soit né sous un astre favorable, notre acheteur emporte de son marché pignon sur rue, titres, inscriptions au grand livre, rien que cela ! Voilà le miracle, et, par exemple, nous ne sommes chargés pas de vous l'expliquer. Oui, parmi ces cent vingt mille billets à vingt-cinq francs, un millier recueillera cinq cents francs, mille, quinze cents, trois mille et jusqu'à dix mille livres... *de rente*. Assurément vous ne sauriez trouver ailleurs une plus belle surprise, et notre semaine ne saurait vous offrir un plus grand événement.

Cependant le Gymnase a donné un petit acte échauffé sur une historiette du bon vieux temps, de tous les temps ! Les chroniqueurs ont rapporté comment, vers l'an de grâce 1825, un des Cassus de la Bourse et du trois pour cent s'était choisi un gendre sans consulter sa fille ; mais, comme la *Jeanne Mathieu* du Gymnase, maudiselle voulait être aimée pour soi-même, si bien que, sans une adroite manœuvre du père, les noces ne se seraient pas faites au gré de ses vœux. Son petit subterfuge, qui fait honneur à l'imagination d'un financier, consistait à transformer le gendre futur en un artiste besogneux, pour le besoin de la cause, comme disent les praticiens, et la pitié devint bientôt de l'amour. La pièce nouvelle reproduit ce caractère original, avec une légère variante. Ce n'est pas le père qui attrape sa fille, c'est la fille qui mystifie cet excellent homme. Il destinait la main de Jeanne à un diplomate, et c'est un dessinateur qui l'obtient. Le cadre est menu et la peinture des plus minces, on s'est saisi par la finesse de la touche. C'est ce que les peintres appelleraient, je crois, un succès *peure d'oignon*.

Avez-vous jamais été en France, demande Candide à Martin ? — Oui, répond l'autre, j'ai vu plusieurs de ses villes ; il y en a ou la moitié des habitants est folle, quelques-unes ou l'on est trop rusé et d'autres où l'on est communément assez bête, d'autres où l'on fait le bel esprit, mais dans toutes la principale occupation c'est de faire l'amour, et la seconde, de médire. Quant à Paris, il tient de toutes ces espèces-là, c'est une presse dans laquelle tout le monde cherche le plaisir et qui presque personne ne le trouve. On dit qu'il y a des gens très polis dans cette ville-là, je le vous croire, quant à moi je n'y ai vu que trois espèces de gens : la tourbe écrivaine, la cabalante et la convolutionnaire. — Et la-dessus l'honnête Candide est fort impatient de voir Paris. Candide à Paris ! Quel vaudeville ou vaudevillisme serait assés osé pour l'y conduire ? Aussi le nôtre (je parle du Candide) joue cette semaine au théâtre des Variétés ; ne va pas si loin, à beaucoup près. Classé de la façon humiliante que vous savez, du château de M. le baron de Thunder-ten-Trank en Westphalie, son paradis terrestre, ce pauvre Candide tombe dans l'enfer des Bulgares, puis il traverse les monts et les mers à la recherche de sa chère Canguene, et il s'élève à distance par son maître Pangloss, si bien qu'il finit par arriver tout droit dans le beau pays des chimères, le fameux Eldorado, cette terre par excellence du communisme, l'heirie réalisée, où il n'y a ni religion, ni famille, ni cour de justice, où chacun vit dans la communauté de tous les biens et de toutes les femmes, où les fontaines distribuent le vin, le sucre et la cannelle, où l'on est riche, et par conséquent, où ne s'agit que de se baisser pour en prendre, où enfin l'on était si heureux qu'on en devenait malheureux à faire pitié. Rien qu'avec cet épisode du vrai Candide, le Candide des Variétés aurait pu être fort présentable et actuel, mais nous n'avons pas voulu voir bien clair dans cette ingénieuse satire de l'optimisme, et nous en avons méconnu les grandes et petites malices.

Aussi bien ne touchez pas à Candide, même pour l'orner de couplets, ne touchez pas à Pangloss et à ses raisonnements, laissez l'esprit, les sarcasmes et les plaisanteries de Voltaire, ou le dieu lui-même les a placés ; vous comprenez qu'on s'est médiocrement égayé de ces personnages raisonnans, de cet Eldorado en carton peint, et de ce Candide qui parmi tant d'aventures qui lui arrivent, ne sait pas en trouver une seule comique. Va pour l'optimisme ! Cependant celui des Variétés ne fera guère de prosélytes, et sans les optimistes siégeant au-dessous du lustre, ce pauvre Candide aurait fait naufrage tout net en vue de l'Eldorado.

Voici, à propos de la comédie qui nous fait aujourd'hui défaut, un petit épisode emprunté à l'histoire des chemins de fer pendant cette semaine. On inaugurait le chemin de Paris à Dunkerque et de Lille à Calais. L'*Illustration* y revien-drait prochainement, et de sorte que les invités aient été prévus qu'indépendamment du grand convoi partant de Paris le vendredi, deux autres étaient mis à leur disposition pour le samedi. On avait prodigé de cette faculté pour ses affaires, on resta donc dans la capitale jusqu'au dernier moment ; on part enfin ; on est parti, mais on n'a pas prévu l'organisation incomplète du nouveau service, et la nécessité qui en résulte de faire suivre les gens sans pouvoir mettre pied à terre pour la plus maigre collation. C'est ainsi que nos voyageurs — ils étaient huit et des plus parlementaires et des mieux huppés — arrivent à Calais, au milieu de la nuit, parlalement affamés, l'un attelé à sa valise, l'autre tirant un sac de nuit, et cherchant tous un gîte sans le trouver, de sorte qu'on se résigna à entrer dans l'hôtel Guillauc pour y souper. Nouvelle illustration ! Plus d'une demi-heure s'était écoulée déjà, nous écrit un témoin oculaire, sans qu'un vif apparût aucun des préparatifs du souper.

Les voyageurs se succédaient en vain à la cuisine pour stimuler le zèle des marmittons. Vainement ces affamés, en désignant du doigt les volailles rôties et les pâtés visibles à travers le vitrage du garde-manger, leur adressaient ces paroles pénétrantes : « Nous mourons de faim, servez-nous cela ! — Plus vucent ! c'est le déjeuner des voyageurs de l'hôtel, et ce n'est pas pour vous que le four chauffe. » Cependant on réclamait l'intervention du chef de l'établissement pour mettre fin à ces procédés odieux, mais l'hôtelier n'est pas plus tendre que ses agents, il se plaint en son patois de cette persistance qui trouble le repos de la cité ; et il finit par appeler la police à son aide pour mettre à la porte les perturbateurs. On se perd en conjectures sur le dénouement qu'aurait eu cette grave affaire, si le maître de l'hôtel Meurice, obéissant à un mouvement d'attendrissement à l'aspect de ces grandes infortunes à jeun, ne les eût recueillies à sa table commères très méconnaissantes que le *Candide* de Voltaire rencontre à Venise à une table d'auberge. Nos représentans y furent traités avec les égards dus à leur rang et tous les raffinements dignes des appétits parlementaires.

En général, au théâtre, la campagne d'automne manœuvre bien. La Comédie-Française et le Théâtre-Historique, qui se piegent d'aller sur ses brisées, annoncent à l'envi des nouveautés et des reprises. Le Vaudeville ouvre ce soir, et l'Hippodrome se propose de continuer, et ce soir, ses exercices d'été dans la salle du Cirque-Olympique. Ce sont là des restaurations qui obtiennent l'approbation de tous les partis.

Hélas ! hélas ! à quoi nous oblige notre devoir d'annotateur de tous les faits, de chroniqueur sincère et de miroir plus ou moins fidèle des événements ! Voilà notre fin de *Courrier* tout attristée du spectacle des *ouïsés de guerre*. Pourquoi faut-il que la raison d'Etat et la loi suprême du salut public ne permettent pas encore d'ouvrir les cachots et de refermer l'abîme en en retirant tant de malheureux ! *L'Illustration* vous montre ici pour la dernière fois les déplorables instruments de la guerre civile ; pour la dernière fois aussi elle vous introduit dans le sanctuaire de cette terrible justice, en faisant des vœux pour n'avoir à reproduire bientôt que des scènes d'absolution, de clémence et d'oubli.

**Rapport de M. Armand Marrast**

sur le projet de constitution présenté à l'Assemblée nationale.

Après quatre mois de travaux et d'études préliminaires, de lois de transition et de décrets d'urgence, de périls graves et de formidables épreuves, voici enfin l'Assemblée nationale sur le seuil de l'édifice qu'elle a mission de construire.

Sera-ce le temple solennel et durable de la liberté, de la fraternité et de l'égalité ? Sera-ce un monument éternel, comme l'avait ingénument aguré de son œuvre propre la première Constituante ? La seconde ne partage pas assurément cette illusion. Comment s'y abandonnerait-elle, lorsque, depuis douze années, la France a subi tour à tour « les cruelles douleurs de la guerre civile, les brillantes déceptions de la gloire, les amertumes de la défaite, la monarchie absolue du génie, la monarchie tempérée et sans génie, et la légitimité, et l'illegitimité, les pouvoirs fondés sur des traditions et les pouvoirs fondés sur des intérêts ?... Tout s'est usé, épuisé, jusqu'à ce qu'à ces souverainetés usées, oppressives ou défailtantes, le peuple en ait substituée une qui ne saurait ni s'épuiser, ni périr : la sienne. » *Rapport de M. Marrast*

Après un tel tableau, il paraît difficile d'espérer pour la nouvelle charte républicaine, qui se prépare la perméabilité des siècles. — En fait de constitution, il n'y a d'éternel, dit Shakespeare, que le travail du fossyeur. — Mais la renommée des vivans ne dure qu'à la condition de se renouveler sans cesse. Cela est surtout vrai des institutions républicaines. Un temps plus ou moins long, la lettre-morte, peut régir une grande nation, la retenir, la comprimer, comme dans un moule inamuable. Mais il vient un jour, une heure, ou le progrès lentement fait, brise l'encre, — emporte les résistances et se fait jour par de terribles déchirures. — Ainsi tombent en poussière les dynasties de quinze siècles.

En République, au contraire, sous le suffrage universel, les révolutions n'ont plus de raison d'être, et l'insurrection est le plus grand des crimes. Pourquoi ? — M. Armand Marrast va nous le dire mieux que nous :

« Le moyen d'éviter les secousses violentes et périodiques, c'est d'organiser les institutions de manière que toute idée juste, toute application utile puisse s'y encadrer sans effort, que le mouvement des esprits et des faits se régularise en s'appliquant, que toute amplification puisse passer de la conviction d'un seul dans l'opinion du plus grand nombre et de l'opinion dans les lois, sans autre trouble que l'égulation causée dans l'atmosphère politique par le mouvement et la calmé chaleur de la lumière.

« Que faut-il pour cela ? Adopter une forme de gouvernement flexible, pénétrable aux intérêts comme aux idées, où le sentiment public trouve toujours son expression sincère, et dont la morale soit rebelle à l'ambition ou à la violence des minorités.

« Voilà ce que réalise le gouvernement républicain à l'aide du suffrage universel et direct qui est son principal instrument. Avec le suffrage universel tout peut être défectueux, mais tout est temporaire et corrigible.

« C'est là, en effet, la grandeur et peut-être aussi la misère des sociétés démocratiques, jeunes, bouillantes, violemment débordées d'un lit monarchique. Longtemps, sans doute, il leur faudra chercher à travers mille obstacles la voie régulière qu'elles doivent suivre un jour. — C'est dire assez que l'on ne peut viser, pour la constitution élaborée actuelle-

ment par l'Assemblée nationale, à la perpétuité d'une loi mosaïque, non plus qu'à la solidité d'un monument égyptien. Mais l'Assemblée, qui n'a point ni songer à l'avant-dont elle n'est pas maîtresse, ni méconnaître le présent et ses pressantes exigences, se borne à nous donner, pour parler vulgairement, une maison, un vêtement à notre taille, si elle jette dans le sol les fondemens sérieux et stables de la forme républicaine, c'est assez pour sa gloire, et, quelque révision, quelque changement qu'appelle ultérieurement son œuvre, ses droits à notre gratitude seront du moins invariables et imprescriptibles, et l'on pourra, l'on devra même dire d'elle sans emphase qu'elle a bien mérité de la patrie.

Éphémère ou solide au reste, et quelles que soient ses destinées à venir, l'édifice constitutionnel gagne singulièrement à nous apparaître au travers du frontispice ou du portique dont M. Armand Marrast est l'architecte, et dont l'objet n'est pas seulement de nous en laisser voir, mais de nous en montrer sous un jour lumineux les grandes lignes et les assises principales.

Représentant nommé par quatre départemens et près d'un million de suffrages, membre du gouvernement provisoire et maire de Paris, M. Marrast, sur son entrée à l'Assemblée nationale, semblait à ses anciens amis rêveur, soucieux, presque altéré. Soit hasard, soit instinct, il attachait souvent un regard plein de *ressouvenance*, pardon, cher lecteur, si, en vrai révolutionnaire, j'invente un mot dont j'ai besoin, l'emprit aussi d'une sorte de mélancolie, pour ne pas dire de convoitise et de regret, vers cette tribune où naguère et durant tant d'années il avait siégé, très presqu'en vertu de la royauté du sarcasme, de la verveur et de l'esprit. Chaque fois qu'un orateur inepte ou ridicule se cramponnait à la tribune, qu'un débauché s'élevait ou qu'un membre du pouvoir interpellé et bigayant faisait sottise mine sur la sellette — toutes choses dont la royauté en partant n'a point frustré la République — on eût dit que M. Marrast cherchait involontairement dans sa poche ou à son oreille sa bonne plume de Toledo, ou se cherchait lui-même la-haut, dans cette tribune, parmi tous ces généraux d'Alexandre auxquels il a légué le sceptre.

La nomination de l'ex-rédacteur de tant de *Premiers-Paris* étonnans, de tant d'*Adresses* illustrées de mœques et fines portraits, de la présidence de l'Assemblée nationale, paraît avoir fait très à ces reminiscences éloquentes vers *L'Idyl lang syne* et le bouquet parfumé qui, du reste, si ces apparences et ces conjectures sont fondées, honoreront tout à la fois le cœur et l'esprit de l'ancien publiciste du *National*. Quoi qu'il en soit, le président, dans sa splendeur, n'a pas voulu laisser échapper — et nous l'en louons — l'occasion de reparaitre comme écrivain et descendant de son fauteuil, il a revendiqué avec instance les laborieuses et éminentes fonctions de rapporteur du projet de constitution qui, tout d'abord, avaient été confiées à son habileté de plume et même de parole.

Nous avons un double regret : c'est que, d'une part, le manque d'espace ne nous permette pas de reproduire en son entier le rapport de M. Marrast, et que, d'autre, nous n'ayons pas, pressé par les besoins de la publicité, tout le temps nécessaire peut-être pour apprécier et analyser dignement ce travail politique important qui puise un si haut intérêt dans son sujet même et dans le nom de son auteur.

Ainsi que nous le présentions, on retrouve tout à la fois dans cette œuvre l'homme de style et le républicain sincère. Efforçons nous d'abord de juger l'écrivain ; tout à l'heure le républicain ressortira dans l'analyse et dans les citations par nous multipliées autant que possible des passages les plus significatifs du rapport.

Le document est d'un genre neuf dans ce qu'on est convenu d'appeler le style politique et la langue des affaires. Il y a de l'imagination, de la période, du nombre ; la délicatesse de l'article de loi s'y trouve quelquefois portée jusqu'au lyrisme. L'écrivain s'y défend de l'homme politique ; il ne veut pas perdre ses droits, et sous le démocrate on sent pointer l'académicien, mais l'académicien révolutionnaire, comme Fabre et Marie-Joseph, comme l'essuie-été Barnave et Vergniaud, s'ils eussent vécu. Ce n'est pas ainsi qu'écrirait assurément un vieux ministre, un directeur général de l'engrenement, un honorable économiste ou statisticien qu'on blanchit vingt commissions du budget, gens experts en cette matière : sans doute ; mais alors qu'il s'agit de constituer, de sauver, de régénérer le pays, il est permis de s'animer, d'éclater, d'avoir de la pompe, de la véhémence, du style. De pareilles occasions ne se présentent pas deux fois, sinon dans une vie d'homme, au moins dans une carrière de rapporteur.

Je ne conseillerais pas toutefois à qui n'aurait pas le talent hors ligne de M. Marrast de se lancer à sa suite dans cette voie un peu hasardeuse. Son travail, comme toutes les œuvres composites, n'est pas, selon moi, un modèle sûr à proposer et tel qui vaudrait se garder, à son exemple, de la socheresse réglementaire et officielle, pourrait bien, faute de posséder un peu de la verve, du goût et de la sûreté de main d'un pareil écrivain politique, se précipiter dans l'oubli et raccommoder net son auditoire avec le style de procès-verbal. M. Marrast lui-même, tout artiste qu'il est, mais parce que le côté saillant de son talent est bien moins l'enthousiasme germanique que la vieille ironie française, n'échappe pas toujours à cet écueil, et l'on trouve, chemin faisant, dans son Rapport, un peu de rhétorique et des expressions qui ne sont pas toujours heureuses, ou certains traits mal réussis. La société comparée à une machine qui se détrouve, la Constitution passée à l'état d'axe de la sphère où se meut l'activité nationale, le caractère des procès qui n'est point aimable, tout cela, et quelques lapsus de même genre, n'appartiennent ni au style noble, ni à la langue des affaires. Mais il y a des lachés au soleil ; il peut bien s'en rencontrer dans l'œuvre de M. Marrast, vis-à-vis duquel nous serions honteux de ces petites chicanes, si elles ne lui

portaient la preuve certaine du soin que nous avons mis à le lire, en même temps qu'elles témoignent chez nous d'un dilettantisme littéraire, d'un culte de la forme, exagérés peut-être, mais plus que personne M. Marrast aurait intérêt à trouver dans la majorité de ses lecteurs.

Abordons maintenant le côté politique de son travail. Le rapport débute par poser en principe la loi du progrès. Méconne, cette loi fait les révolutions. Le bon, le seul gouvernement est donc celui où elle aura toujours droit de cité et de suprématie, et ce gouvernement n'est autre que la forme républicaine, aidée de son moteur essentiel et de son irréfutable élément d'ordre : le *suffrage universel*.

« En deux mots, conclut le rapport à ce sujet, la France est une démocratie, le gouvernement de la France doit être une République. »

Conclusion d'autant plus juste, qu'en politique comme en jurisprudence on peut toujours dire que la *forme emporte le fond*.

« Suit cette peinture de la France et de la fonction qu'elle remplit dans le monde, toute de dévouement et d'initiative : « Cette fonction, elle l'exerce dans sa vie intérieure comme dans sa vie de relation. Son travail constant sur elle-même, c'est l'affranchissement successif de tous ses enfants : son travail au-dessus, c'est de répandre les idées qui l'élevaient elle-même. Ce qui la distingue, c'est de faire profiter autrui de ses propres conquêtes ; l'égoïsme lui est antipathique, elle n'a jamais acquis que pour dépenser.

« Changeant d'agents et de moyens suivant le temps, elle cherche toujours à se communiquer, à s'étendre : tantôt par l'épée, quand la victoire ouvre les grands canaux de la civilisation ; tantôt par les révolutions, quand elles proclament ces principes moraux qui unissent les peuples ; tantôt par le rayonnement pacifique de son intelligence. Elle a sans cesse le même moteur dans la même carrière, et tel est son besoin de sociabilité qu'elle semble ne pouvoir se reposer qu'au sein de cette association universelle des nations, liées entre elles par le respect naturel de leur droit et de leur devoir. Aussi, quand un pouvoir malaisait lui envie l'air et l'espace, vous pouvez lire dans ses regards attristés tout ce qu'elle souffre, jusqu'à ce que son génie retrouve sa voie et y déploie ses ailes avec plus d'élan et de vigueur. »

L'idéal de la France est donc dans la formule placée en tête du projet de Constitution comme le dogme fondamental de notre politique : *Liberté, Égalité, Fraternité*.

Le projet de Constitution ne définit point ces trois termes, et c'est avec raison : les définitions ne valent qu'en mathématiques.

Le rapport supplée à ce silence :

« La *liberté* de chacun finit où commence la liberté d'autrui ; c'est sa première borne, et de la nuit l'égalité... »

« L'égalité a établi dans les rapports sociaux, c'est elle qui la *fraternité* commande et explique... »

« La *fraternité* servant d'origine aux institutions, inspirant les lois de son souffle, animant l'État tout entier de son esprit, voilà, selon nous, l'heureuse et féconde nouveauté de notre République et de notre âge... »

« Nous sommes convaincu et nous affirmons qu'une société est mal ordonnée, lorsque des milliers d'hommes honnêtes, valides, laborieux, n'ayant d'autre propriété que leurs bras, d'autres moyens d'existence que le salaire, se voient condamnés sans ressources aux horreurs de la faim, aux angoisses du désespoir ou à l'humiliation de l'aumône, frappés par des circonstances supérieures à leur volonté qui viennent les chasser du toit où le salaire les faisait vivre. »

« Nous disons que lorsqu'un citoyen dont le travail est la vie, offre à travailler pour se nourrir, pour nourrir une femme, des enfants, un vieux père, une famille, si la société impassible détourne les yeux, si elle répond : « Je n'ai que faire de votre travail ; cherchez ou mourez, mourez, vous et les vôtres. » cette société est sans entrailles, sans vertu, sans moralité, sans sécurité ; elle outrage la justice, elle révolte l'humanité, elle agit en heurtant tous les principes que la République proclame... »

« La République ne doit pas borner son action à protéger la liberté, la propriété, la famille, ces premiers biens, ces biens imprescriptibles de l'humanité ; elle ne doit pas se borner à dire : « J'ai des lois contre les pervers, contre les malfaiteurs j'ai des gendarmes, et contre les factieux j'ai du canon. »

« Sa foi lui assigne une mission plus large et plus élevée. Elle est la torche active et bienfaisante de tous ses enfants ; elle ne les laisse pas croupir dans l'ignorance, se perdre dans la misère ; elle ne demeure pas indifférente devant ces crises de l'industrie qui jettent des armées de salariés sur les places publiques avec l'envie au cœur, le ressentiment et le blasphème à la bouche ; implacable contre la révolte, elle est compatissante, humaine, prévoyante pour le malheur ; elle recommande, elle honore le travail, elle l'aide par ses lois, elle en garantit la liberté ; mais, lorsqu'un chômage forcé vient paralyser ce travail, elle ne ferme pas son cœur, elle ne se contente pas de gémir en répétant *Fatalité!* elle fait appel au contraire à toutes ses ressources et s'écriant *Fraternité!* »

« Les citations qu'on vient de lire ne procèdent pas seulement d'une inspiration généreuse : elles sont le point culminant, et comme forme et comme fond, du travail de M. Marrast et de la Constitution même. En elles se résume, à notre sens du moins, l'esprit de la révolution.

« Qui, c'est pour avoir méconnu les misères et les besoins des travailleurs de toutes classes, c'est pour n'avoir pas même tenté d'améliorer le sort des masses, c'est pour s'être endormie dans une comode fange et dans une imprévoyance égoïste sur l'oreiller du *laissez faire, du laissez passer* absolu, c'est-à-dire du *Chacun pour soi, chacun chez soi*, qu'à un jour dit, la monarchie, si prospère et si puissante, est tombée misérablement devant une minorité, la veille encore impérisable. »

Quiconque voudrait reprendre aujourd'hui ces doctrines d'individualisme pur, courrait droit au même abîme. La liberté, sans doute, mais non l'oppression et la licence ! Puisqu'à vos yeux comme aux nôtres il est indispensable de faire régner l'ordre dans la liberté politique, par quelle exclusion, par quelle anomalie l'ordre ne régnerait-il pas dans la liberté industrielle ? Cette conciliation est la première tâche d'un gouvernement éclairé, quels que soient son nom et sa forme. Si ces deux éléments, frères et non rivaux, sont compatibles dans le premier cas, ils le sont aussi dans le second. Cela est certain, cela est évident, comme dit le philosophe Pierre Leroux ; et voilà cependant ce qui est méconnu depuis un si grand nombre d'années : d'où la situation cruelle où gisait cette nation.

« La formule *Droit au travail* ayant paru trop absolue, ajoute à ce sujet l'auteur du rapport, nous l'avons remplacée par l'obligation imposée à la société envers l'individu souffrant. La forme est changée, le fond reste le même. »

Cela est vrai ; mais ce fond lui-même n'est rien si un ensemble de dispositions ne l'assure la mise en pratique. Le mot *Droit au travail* inscrit dans la Constitution ne décide rien, et à ces choses nous y tenons médiocrement. Et toutes les législations du monde elles-mêmes seront impuissantes si ne s'y joint l'action habile, honnête, infatigable, attentive des gouvernements. Aussi les rédacteurs de la Constitution qui l'ont comprise instinctivement ont-ils eu mille fois raison de ne pas s'arrêter à une question de forme. La Constitution pose le but, les lois organiques le rapprochent ; le génie seul et le vertu l'atteignent.

La seconde question grave qu'aborde le rapport de M. Marrast, est celle de l'unité ou de la dualité des chambres. Le rapport conclut à une seule par ce dilemme qui nous paraît décisif :

« Ou les chambres seront d'accord, et alors une double discussion, un double vote, ne servent à rien et peuvent nuire en retardant la loi ;

« Ou bien elles seront en désaccord, ce qui arrivera le plus souvent, et alors c'est la lutte que vous établissez au sommet de l'État. Or, la lutte en haut, c'est l'anarchie en bas ; les deux chambres sont donc un principe de désordre. »

Après s'être attaché à faire ressortir les inconvénients, les périls éventuels d'une lutte entre les deux chambres, M. Armand Marrast combat les deux objections invoquées contre l'existence d'un seul pouvoir législatif : la première, puisée dans l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis américains, qui nous paraît, ainsi qu'à lui, peu concluante ; la seconde, qui est plus grave et réside dans la connaissance de notre impéiosité naturelle, et la crainte des entraînements dangereux auxquels serait exposée une assemblée unique, sous la pression d'un événement extérieur ou d'une émotion née dans son propre sein.

À cette appréhension, M. Marrast oppose les différents degrés ou délais imposés aux décisions de l'Assemblée, et l'établissement près d'elle et par elle d'un conseil d'État chargé d'élaborer les projets de décrets, de résoudre les difficultés législatives, sorte de *tribunal* qui remplirait assez l'office d'une seconde chambre, s'il était autre chose qu'une émanation directe et une délégation de l'Assemblée.

Du pouvoir législatif le rapport passe à l'examen du pouvoir exécutif.

Ici, autre question grave : Par qui sera nommé le président ? Sera-ce par l'Assemblée ou par la nation ? La Constitution pose ce dernier mode ; le rapporteur le soutient en ces termes :

« La majorité a été convoquée que l'une des conditions vitales de la démocratie c'est la force du pouvoir. Elle a donc voulu qu'il recut cette force du peuple entier, qui seul la donne, et qu'au lieu de lui arriver par transmission intermédiaire, elle lui fut donnée par une communication directe et personnelle. Alors il résulta sans doute la souveraineté populaire, mais pour un ordre de fonctions déterminé : l'exécution de la loi. La majorité n'a pas craint qu'il abusât de son indépendance, car la Constitution l'enferme dans un cercle dont il ne peut pas sortir. L'Assemblée seule demeure maîtresse de tout système politique ; ce que le président propose par ses ministres, elle a le droit de le repousser ; si la direction de l'administration lui déplaît, elle reverse les ministres ; si le président persiste à violenter l'opinion, elle le traduit devant la haute cour de justice, et l'accuse. »

Reste le pouvoir judiciaire. Le rapport annonce qu'aux tribunaux existants seront ajoutés un tribunal administratif supérieur et une haute cour de justice composée de juges de la Cour de cassation et de conseillers-généralistes de départements, ou l'Assemblée nationale pourra renvoyer ses propres membres, les ministres et le président de la République lui-même. Ce n'est ni le temps ni le lieu de chercher non pas à juger, mais à présenter le mérite de ces institutions nouvelles.

« Le premier projet de la commission de constitution, ajoute M. Armand Marrast, était d'étendre l'institution du jury au jugement des affaires correctionnelles et à quelques crimes civils ; mais cette pensée a rencontré dans tous les bureaux de l'Assemblée une opposition si générale et si rude que la commission a dû se résigner au silence et à la défaite. »

Une opposition presque égale s'est manifestée contre l'interdiction du remplacement militaire. Néanmoins la commission, après s'être éclairée en écoutant le président du conseil et le ministre de la guerre, a cru devoir maintenir sa pensée première, par cette pensée principale : « Vouloir que la pauvreté paie l'impôt du sang et que la richesse s'en affranchisse par l'argent lui a paru une impunité monstrueuse. » Elle reconnaît toutefois que l'interdiction absolue du remplacement est essentiellement liée à une bonne loi de recrutement et à l'abréviation du temps de service. En conséquence réservant le principe, elle propose d'en ajourner la discussion jusqu'au moment où la loi d'organisation militaire sera soumise à l'Assemblée.

Tel est en substance le rapport excellent de M. Marrast. Enore une fois, nous regrettons les abréviations et les mutilations qu'il nous a fallu infliger à ce document remarquable. En terminant, faisons du moins de nous faire pardonner cette analyse hâtive et imparfaite par une dernière citation, celle des lignes éloquentes où M. Marrast signale les dangers de toute déviation du principe démocratique :

« Tenez pour certain qu'il n'y a pas aujourd'hui dans le monde des intelligences un autre genre de gravitation : il faut ou le suivre et s'y attacher, ou retrôgrader dans l'espace, aller à la dérive comme une comète dévotée. Il faut ou organiser pacifiquement la démocratie dans cette voie des améliorations, ou revenir, à travers les ruines et le sang, à un état qui recommencerait pour tomber encore ; il faut ou marcher résolument dans la route ouverte par la République, ou se rejeter dans les révolutions ; marquer sa décadence par ces oscillations maladroites, et faire signe alors à la barbarie qui elle-même régénère un sang vieilli et fait disparaître de la carte de l'Europe cette patrie qui en fait pendant de longs siècles la lumière, l'orgueil et l'espoir. »

Écartons loin, bien loin de nous, ces appréhensions sinistres. Non, ce pays ne peut périr ! non, cette France généreuse que dépeignait si bien M. Marrast dans les premières pages de son rapport n'en est point réduite à ce degré de gangrène et de démoralisation qui appelle le sang barbare. La France qui a son insu, sans le vouloir presque, possédée par une main providentielle, a fait la République, saura la maintenir, et elle y trouvera avec le temps sa force, sa guérison et son salut.

FELIX MORAND.

## Esquisse d'une histoire de la mode

DEPUIS UN SIÈCLE.

EMPIRE.

Nouvième article.

Le désir de briller par les ajustements de la toilette est un instinct inné chez la femme. Il se développe chez elle dès l'âge le plus tendre. Encore aux bras de sa bonne la petite fille est heureuse de la belle robe neuve qu'on lui met. Son enfance entière s'écoule à habiller et à déshabiller sa poupée. Sa jeune intelligence se tourne naturellement dans ses jeux vers cet éternel changement de la parure qui fera plus tard l'enchantement de sa vie. Ce désir inné de la parure est universel ; seulement il se manifeste chez les différentes races humaines avec des caractères particuliers qui tiennent au génie propre de ces races. La négresse, avec un sentiment juste de la loi du contraste des couleurs, aime à faire trancher sur l'ébène de sa peau une blanche cotonnade ou un collier de grains rouges. Les femmes de l'Orient aiment les vêtements aux couleurs éclatantes, enrichis d'or et de pierres ; l'Espagnole de Séville ou l'Espagnole américaine de Lima voit plus ou moins sa tête avec l'uniforme mantille de soie. Au milieu de ce noir vêtement, dont la couleur se confond avec celle de sa chevelure, elle fait en quelque sorte la nuit autour de son visage pour laisser à son ardente et noire prunelle tout l'éclat de son feu pétillant. Tantôt c'est l'ampleur simple et majestueuse, tantôt c'est la richesse du costume qui séduit la femme. Ici, elle recherche les couleurs vives ; là, elle donne la préférence aux couleurs sombres et sévères. Si au milieu de ces diverses manifestations du goût chez les femmes des différentes contrées du globe, nous portons notre attention sur celles qui sont à la tête de la civilisation de la parure, sur les Françaises, sur les Parisiennes, qui, de l'aveu de tous, tiennent ici-bas le sceptre de la toilette ; il semble que nous devions trouver quelque grand principe d'esthétique et de goût comme trait marqué de leur souveraineté reconnue. Il n'en est rien cependant. Notre respect pour la vérité nous oblige en ce grave sujet à sacrifier au désir d'être sincère celui de nous montrer galant envers nos jolies compatriotes. Avouons-le donc : ce n'est pas la beauté poétique, pittoresque du costume, sa simplicité noble, ou bien sa richesse ou sa dignité qui aime la Parisienne ; ce qu'elle aime, c'est le confort ! Elle s'y complait, elle le caresse, elle l'étudie, elle le travaille, elle en vit, elle en rêve, elle l'aime à la folie ; elle aime le chiffon pour les autres, pour elle-même, pour le chiffon lui-même. Otez le chiffon de ce monde et vous anéantissez en partie l'inquiétude et incessante activité de son esprit. Ce n'est pas son affaire à elle de se draper magnifiquement dans une pièce d'étoffe, elle y entend rien : elle n'est pas une vestale. D'ailleurs, y a-t-il rien de plus bête qu'un morceau d'étoffe uni ? C'est bien la peine d'avoir fait tant de conquêtes industrielles, d'avoir opérées toutes les merveilles modernes de la civilisation pour retrôgrader jusqu'à un *peplum* ou à la *chlamyde* de Pélopie ! La Parisienne prend une étoffe pour la soumettre aux mille exigences de son imagination capricieuse, pour la froncer, la plisser, la bavoiler, la bouillonner, la friser, la rucher, la taillader, la découper, l'effiler, la broder, la festonner, la fallabasser, l'enjoliver, la chiffonner, en un mot, de cent, de mille, de dix mille manières différentes. C'est chose merveilleuse que de voir ce qu'elle crée d'adorables inutilités à l'avis de la gaze, de la blande, de la dentelle, du rufan, des plumes et des fleurs ! Il adieu au milieu de ce renouvellement sans cesse autour d'elle, elle illumine des fausses heures de son goût le monde civilisé qui à la bonhomie d'attendre dévouement ses oracles. Et comment ne croirait-elle pas à l'infirmité de son goût, quand elle voit une si universelle soumission à ses caprices devenus des lois ? Non-seulement ses inventions les plus

role suffira cependant pour les justifier : A toutes les époques, la Parisienne s'est attribuée le mérite du bon goût dans l'art de la toilette ; que sa robe fût en pavillon de cloche ou en fourreau d'épée, qu'elle eût sur sa tête un poul ou sentiment, un chapeau à la Pamela ou un bibi. Et le monde de continuer d'adorer et d'imiter! Or, à travers les évolutions de modes si opposées, et pour citer un fait des plus concluants, à travers les variations extrêmes de la taille qu'elle s'est amusée (sous sa seule responsabilité et Dieu en étant fort innocent) à faire voyager depuis l'extrémité supérieure et à faire redescendre du busc de son corset jusqu'à l'extrémité inférieure et à faire redescendre d'autant, il est peut-être permis de soupçonner que souvent elle n'était pas dans le vrai, et que par conséquent son goût était parfois douteux, parfois même détestable, et à ce sujet on n'a qu'à s'en rapporter aux impressions générales. N'est-ce pas une chose curieuse que la rapidité avec laquelle les modes, non pas de plusieurs années antérieures, mais seulement de l'année précédente, paraissent surannées, et combien les coupes et les formes des vêtements les plus élégants au bout de quelque temps paraissent ridicules! Chacun trouve alors les meilleures raisons du monde pour critiquer ce qui lui plaisait alors, pour renier ce qu'il avait adoré. Les dames ont à cet égard un inépuisable talent, une imperturbable logique pour trouver sur l'histoire même le fort et le faible des choses et se mettre la conscience en repos avec les plus pauvres raisons du monde. Ainsi, pour emprunter nos exemples à l'époque qui nous occupe, lorsqu'en 1810, après plusieurs années de vogue des spencers, les dames adoptèrent l'usage des redingottes de drap, une femme pour démontrer à son mari les avantages de ce nouveau vêtement ne manquait pas de lui dire : « Le temps est si mauvais et les rues sont si sales! si vous sortez à pied, votre robe est à l'instant perdue, tandis qu'avec une redingote de drap vous courez tout le jour, vous rentrez et après quelques coups de verge, vous êtes aussi présentable qu'en partant. » L'avantage sautait aux yeux, le mari était vaincu, le tailleur était appelé, et madame avait une redingote. L'année suivante, autre raisonnement : « La redingote est un



1810

Chapeau en bateau. — Habit couleur crotin. — Calotte de peau.

bizarres sont adoptées, mais encore il suffit qu'elle emprunte aux autres une mode, qu'elle la signe, pour ainsi dire, pour qu'on l'accepte en loi en faisant honneur.

En présence de cette suprématie, comment osons-nous, téméraire contracteur, venir inflimer la réputation de son goût exquis? Eh quoi! c'est au milieu de Paris même que nous osons émettre ces paradoxes sacrilèges! Une simple remarque gêné-



1811-1812

Costumes de Bal.

vêtement lourd et assommant; le drap se fane vite, se tache et se roussit, personne ne veut plus en porter; et d'ailleurs cela n'est pas convenable pour une femme honnête, cela a l'air trop cavalier. » Et l'on revenait au spencer.

C'est cette frivolité de notre goût qui met obstacle chez nous à la formation d'un costume national caractéristique. Non-seulement nous repudions le costume de nos pères, mais encore nous repudions le lendemain notre propre costume de la veille. A cette frivolité se joint une faute originelle de goût. Notre goût est tournée vers la recherche coquette plutôt que vers la simplicité digne et sévère; aussi ce sont justement les Françaises, c'est-à-dire les femmes de la terre s'étant le plus assidûment occupées de toilette, qui se sont montrées le moins aptes à inventer des costumes pittoresques dans le sens artistique du mot. Ces charmantes poupées font l'éternel désespoir des peintres, et jamais le ciseau du statuaire ne consentirait à les admettre au fronton d'un monument. Allez donc inscrire dans le marbre un poul ou un bibi, un caraco ou une robe à volants! Qu'importe après tout à la Parisienne le déclin des Phélias? Ses artistes à elle, les vrais artistes selon son cœur ne sont pas ceux qui manient l'échanchoir et la brosse, mais ceux qui se servent des ciseaux et de l'aiguille; la couturière et la marchande de modes, voilà les génies qu'elle aime à consulter; ce sont là ses démons familiers qui la pousseraient à un changement perpétuel, si elle n'y était pas disposée d'elle-même. Elle quittera le beau pour le laid sans scrupule, pour satisfaire l'inconstance de ses desirs; elle aura sur sa cheminée des porcelaines de Saxe, des magots chinois ou des vases étrusques; elle s'engagera tout à tour d'un petit nègre, d'un jockey ou d'un géant; elle s'engagera tout à tour d'un carlin ou d'un king-sealies. Au commencement du dix-huitième siècle elle se fatiguera des tapisseries héréditaires ou des industrieuses tentures de cuir gâté et doré, de la tapisserie à petits points, du lampas et du velours brodé, et elle ne voudra plus voir dans ses appartements que des boiseries peintes en blanc et rehaussées d'or. Bientôt les tentures et les paravents chinois auront sa préférence; puis, quand elle prendra la tunique



1810

Capote de percale écrue. — Fichu et brodequins écossais. — Ombrelle de percale.

d'Aspasie, elle fera tendre sa chambre à coucher en drap rouge à bordures noires copiées à Pompéi et du style le plus sévère. Tantôt elle n'estimera que les meubles anglozeux et à maigre profil; tantôt les meubles chantournés et à rinceaux arrondis auront seuls du prix à ses yeux. Aujourd'hui le bronze triste et sombre, demain les dorures à profusion. Chaque artisan s'ingénie dans son genre à varier autour d'elle les sédu-



1810

Chevelure à la François 1<sup>er</sup>. — Gilet en barque. — Châtaignis de brodequins.



1810

Chapeau de levantine. — Spencers de velours. — Robe de percale.



courir au bois, le *coupé*, le *phaeton*, le *bokéi*, le *guigue*, le *drohska* et le *casse-cou*, petite voiture élevée et roulante parfaitement digne de son nom. Comment espérer qu'une femme si occupée de choisir tant d'étoffes et d'objets de caprice, de répondre à tant de fournisseurs et d'organiser jour à jour ses triomphes avec l'aide de sa couturière et de sa femme de chambre, ait assez de loisir pour s'inquiéter de savoir si la coupe de son corsage ou les plis de sa jupe peuvent figurer bien ou mal dans la représentation d'une œuvre d'art ! Elle a trop besoin des hommages de ses contemporains pour se mettre en peine de ceux de la postérité. Qu'a-t-elle affaire d'être belle ? Il lui suffit d'être jolie.

Au milieu de ce perpétuel besoin d'innover, de renouveler les modes, inspiré à la Parisienne par l'inconstance de ses goûts, il est digne de remarque que le fond de sa toilette reste toujours à peu près le même, et que les formes mêmes ne varient souvent que d'une manière imperceptible. Le changement ne s'opère que dans les détails, les dessins, les couleurs, les accessoires. Et cependant ces changements, inappréciables pour un œil peu exercé, suffisent pour donner au bout de quelques semaines un air de gothicité à la toilette qui n'y est pas conforme. Quelquefois de très longues périodes sont d'une grande stérilité, malgré leurs changements apparents et seulement superficiels. Les modes du temps de l'Empire sont presque tout entières dans ce cas. Il suffit de parcourir un recueil de gravures de modes de ce temps pour être convaincu de ce fait, reconnu par les contemporains eux-mêmes, comme on peut le voir dans le passage suivant, que nous empruntons à un journal de 1812 : « Depuis cinq ou six ans, quelques falbalas de plus ou de moins, des fraises plus ou moins amples, des collets ôtés ou remis, ont été les seules variations de la mode, qui, au fond, est à peu près restée la même. Depuis cette époque aussi aucune couleur n'a été exclusivement en vogue, excepté le *bleu Marie-Louise* (plus éclatant que le *lapis*, moins foncé que le barbeau, très peu éloigné du bleu turc). Naquiere le grand art consistait à se vêtir de couleurs disparates. Ainsi l'on voyait une femme avec un chapeau rose, un châle rouge, une robe pistache et des



1811

Chapeau à la Robinoos. — Cheveux à l'enfant. — Pantalou de tricot. — Bottes à la bussarde.

ions, spéculant à coup sûr sur son antique fragilité. Qui pourrait énumérer les mille petits meubles à son usage ? Qui pourrait dire seulement les noms des voitures variées dont elle se sert ? Vers 1812, outre la *remise*, outre la *berline* pour les grandes cérémonies, la *diligence* pour les visites sans façon, la *bastardelle* pour les jours d'hiver, la *calèche* fermée par des rideaux ou couverte d'un parasol pour l'été, elle a encore le *carriack* pour



1811

Chapeau de velours. — Redingote de drap doublée d'astracan.

riche n'a pas dû manquer d'attirer l'attention du monde parisien élégant. Ce n'est pas la première fois que les aigles impériaux ont pénétré dans le nord de l'Europe. Ce n'est pas la première fois que nos officiers en auront rapporté à nos dames de rares pelletteries. S'il faut en croire la chronique du temps, ces riches cadeaux passaient quelquefois aussi des dames aux guerriers. Un jour, entre autres, la plus jolie femme de la cour, une



1812

Le Jeu de Diable.

souliers gris. Et ce costume, qui eût été autrefois le comble du ridicule, cette alliance de couleurs, qui eût paru monstrueuse, n'étaient même pas remarqués. Aujourd'hui le chapeau, la douillette, les souliers sont autant que possible de la même étoffe et de la même couleur; le châle seulement doit trancher sur le reste de la toilette.

Les étoffes employées dans la toilette étaient, en 1812, bien moins variées qu'elles ne le sont aujourd'hui, mais elles le sont déjà beaucoup si on les compare à ce qui existait auparavant. Le génie inventif des fabricants cherche à multiplier les pièces tendus à la coquette féminine, et il se montre déjà fécond dans l'art de donner des noms nouveaux à des produits qui souvent ne le sont pas, art poussé si loin de nos jours. Autrefois, à propos de soie, on n'entendait parler que de taffetas, de gros de Tours, de satin, de velours. En 1812 on a des velours cannelés, ciselés, épinglés, à côtes, à fleurs, à dessins, etc. On a des *orientines*, des *levantines*, des *marc-Blues*, des *virginies*, des *brillantes*, des *lustrées*, des *tulliers*, étoffes ressemblant à un satin sur lequel on aurait appliqué du tulle. Mais l'étoffe à la mode depuis un an, est le *reps*; si on peut dire qu'une étoffe soit à la mode à une époque ou les dames portent indifféremment toutes les étoffes dans le même temps, velours, soie, cachemire, drap, mérinos et mousseline. Elles portent des fleurs ou des plumes, des diamants ou du corail qui est excessivement rare; les robes sont très courtes ou très longues; les cachemires conservent leur prix, mais ils ne font plus fureur. Pendant l'hiver de 1812 les dames donnent la préférence aux vitcheoras à capuchon. Le cachemire, cette importation du luxe de l'Orient, est une des magnificences des premières années du Consulat et de l'Empire. Maintenant notre armée nomade va s'avancer vers les solitudes glaciales du Nord, et, en attendant que nos galants-officiers leur rapportent de magnifiques fourrures, les Parisiennes à la mode en font le véritable luxe du jour. Entre ces deux espèces de parures si différentes il y a toute la distance du glorieux commencement de l'Empire à son déclin.

L'emploi des fourrures n'est pas une nouveauté; un moyen de parure aussi



1812

Chapeau de paille d'Italie. — Écharpe écossaise. — Broderies à roues.



1812

Cravate à oreilles de lièvre, habit vert saule. — Calotte de casimir.

grande princesse, une des sœurs du maître, la princesse Pauline, avait reçu dans ce genre un présent vraiment royal ou plutôt impérial. Car c'était l'Empereur Alexandre qui l'avait donné à l'Empereur Napoléon, et l'Empereur Napoléon à sa chère Pauline; et celle-ci à un charmant colonel de dragons, nommé Jules de Camouille. La magnifique peignoir et beau chapeau s'élevaient devant elle. Elle se pencha sur le chapeau; et le voilà le lendemain à une revue de l'Empereur avec cette splendide parure. Mais par malheur son cheval s'emporta et va porter le désordre jusque dans le groupe où se trouvait Napoléon, qui, en reconnaissant le don de ses amies impériales égaré jusque sur les épaules d'un simple colonel, ressentit un vil dépit. Les souverains sont parfois exposés à ces mésaventures par les jolies princesses de leur famille. Auguste se vit obligé d'exiler sa fille unique dans la petite île de Pandataria. Napoléon n'exila pas sa sœur; mais il envoya le beau colonel en Russie, où il mourut d'un boulet de canon. C'était payer un peu cher même une fourrure donnée par une belle princesse; il s'en fut tiré à meilleur marché s'il s'était simplement adressé à un fourreur ! — Outre les belles dames et les beaux colonels, les petits-maîtres de la bourgeoisie aussi se sont lassés gagner un goût des pelisses et des viticourus; pendant l'hiver ils endossaient la fourrure réservée auparavant à leurs cochers. Ce luxe, qui date de 1810, consiste à se distinguer par la rareté et la cherté. L'astracan est commun et court les rues; le renard, le maître vrai ou fausse zibeline, toutes les femelles en portent. Mais l'hermine est l'indice de l'opulence et n'est permise qu'aux femmes ayant voiture. De nos jours elle est devenue moins fière et elle va à pied. Les robes polonaises, les toques, les bonnets polonais sont à la mode. A son entrée à Compiègne, l'impératrice, sans doute pour se conformer à une mode assez généralement adoptée dans sa nouvelle patrie, portait une robe de satin blanc et par-dessus une polonoise de velours cannelé blanche en or et la toque pareille. Pour voir pendant l'hiver ce nouveau luxe de fourrures dans tout son éclat, ce n'est ni aux Tuileries, ni aux Champs-Élysées, ni à Colobent, ni à Bagatelle qu'il faut aller le chercher, mais sur les bords du canal de l'Ourcq, à La Villette. Cet endroit, déjà si triste pendant l'été, devient le but de promenade des curieux et le rendez-vous du beau monde, qui viennent y voir les habiles patineurs et se livrer au plaisir de glisser sur la glace. Les marchands de costumes, des loueurs de patins et de traîneaux sont établis sur le bassin. Au mois de janvier 1811, les forts patineurs, et parmi eux le célèbre peintre Isabey, adoptent un uniforme composé d'une petite veste écarlate brochée d'astracan au collet et aux revers, avec trois grandes croisées sur la poitrine. C'est là qu'on les voit faire mille passes, dessiner mille figures, des *altérites*, des *valses*, des *spirales*, des *déhors*, des *renoumées*, s'élançant le corps en avant, se balancer sur une jambe en tenant l'autre tendue en arrière et les bras arrondis au-dessus de la tête. Dans ce champlois, où les champions disputent le prix de l'agilité et de la grâce, la beauté est jugée de cette espèce de dernier tournoi du dix-neuvième siècle. Une élégante, enveloppée de fourrures et les plumes de son chapeau au vent, assise dans un traîneau à cou de cygne, auquel s'attellent parfois les patineurs avec des cordons de pourpre, glisse rapidement au milieu d'un galant cortège de jeunes gens qui l'accompagnent pendant son trajet, passant, se croisant devant elle, comme pour la récréer par le spectacle de leur rivalité. Chaque âge a ses plaisirs. Nos jeunes gens aujourd'hui ne sont ni patineurs, ni galants. Ils fument ! Cependant, comme le bassin de La Villette est toujours à portée des promeneurs citadins, ces jeux d'un autre âge pourront renaître quand on voudra. Il n'en est pas de même des jardins qui, pendant l'été, conviaient les Parisiens à des fêtes continuées. Que sont devenus Frascati et surtout le parc de Carême. On n'y va plus. Le parc de Paris de l'Empire ? Ils ont disparu : la spéculation — on est encompasée, Des constructions ont remplacé les magnifiques ombrages, et les roues des voitures résonnent sur le pavé ou le pied délicat des jeunes femmes foulant naguère de frais gazons. Et Bagatelle et le Jardin-Turc ! Colobent, il est vrai, nous est resté, sous un autre nom, car après le plaisir de changer les choses, notre plus grand plaisir est de changer les noms. On va toujours, aujourd'hui comme alors, s'entasser le soir pendant l'été sur cette partie du boulevard. On y est moins moins gêné qu' alors, puisque les barrières en bois placées devant les maisons ont été enlevées. Mais on y est toujours aussi incommode par la poussière, et de plus on y est affecté désagréablement par l'odeur de l'asphalte échauffé, ce qui tient au progrès du siècle, et par l'odeur des cigares, ce qui tient à sa grossièreté. Dans le voisinage Torloni maintient plus que jamais sa vogue. Il commençait alors sa brillante réputation et succédait à Velloni et à Garçhi. On déjeunait aux cafés Riche et Hardi. On allait manger des petits gâteaux vers deux heures chez Félix, Roguet ou Carême. On allait chez Véry. Cet illustre maître de l'art culinaire, indépendamment de sa maison du Palais-Royal, avait déjà, en 1801, ouvert aux Tuileries un second établissement à l'entrée de la terrasse des Feuillants, du côté du château. C'est là que d'ordinaire les généraux et les officiers de l'Empire se réunissaient pour dîner dans les courts-loisirs que leur laissait la guerre, avant d'aller applaudir Talma ou Fleury au Théâtre-Français, Lais à l'Opéra, Ellevin à Feydeau, ou madame Barilli à l'Opéra-Buffa, à moins que, ces artistes étant malades ou fatigués, il n'y eût plus qu'à se rabattre sur les théâtres du boulevard pour y voir la *Chatte merveilleuse* ou la *Reine de Persépolis*.

Le théâtre est toujours, comme en tout temps, un grand pourvoyeur de modes. C'est là que naissent les engouements les plus singuliers. En 1810, c'est M. Dumollet qui est le héros du jour, et toute la ville, qui n'est pas encore enfantine de dilettantisme, s'en va chantonant du matin au soir l'air

banal ? *Bon voyage, monsieur Dumollet!* Le succès fou de la *Petite Cendrillon*, produit un déluge de nouveautés, de modes, soit en bijoux, soit en chiffons. Toutes les pièces de théâtre du temps qui ont réussi nous fourniraient au besoin les dénominations les plus variées. Toutes les nouveautés qui éveillent fortement l'attention tombent dans le domaine de la mode. La fameuse comédie de 1811 donna beaucoup plus d'occupation aux marchands de modes qu'aux astronomes. En 1812, un honnête Viennois, M. Degehen, spéculant sur la crédulité parisienne, s'éleva dans les airs avec un appareil formidable simulant les ailes d'un oiseau de manière à faire mourir de rire une attroupe on un casoar. S'il fait triste figure au ciel, il prend sa revanche sur les emplois de tous les marchands de nouveautés. Les dames se mettent à porter des bonnets et des chapeaux à la Degehen, sans garder rancune de leur mystification. Après avoir été chercher ses héros au ciel, la mode descend les prendre jusque dans les profondeurs de la terre. Tout Paris a versé des larmes au récit du malheur et du courageux dévouement du brave Coffin. Le théâtre met en vadeville l'histoire arrivée au mineur des houillères du département de l'Orthuré, et la mode en fait des chiffons comme à son ordinaire.

Mais la grande préoccupation du moment, ce n'est déjà plus la comédie qui file, l'économie qui ne vole pas, le hain qui délivre ses compagnons, c'est à peine le bruit des préparatifs gigantesques que fait l'Empire pour aller mourir en Russie. Ce qui, avant toutes ces choses, est la pensée dominante du moment, l'obsession de tous les esprits, c'est le *diable* ! non pas le sombre génie du mal, cet impertinent et froid railleur à la figure maigre, aux traits pointus, aux doigts effilés et au rire strident, dont nous avons été si engoués nous-mêmes depuis quelques années et dont nous avions fait une sorte de type de suprême dandy du dix-neuvième siècle; non pas le diable de Milton, de Michel-Ange ou de Meyerbeer, mais un joujou, une sorte de poupée à deux têtes, qu'il s'agit de faire tourner rapidement sur elle-même en lui donnant l'élan au moyen d'une corde fixée à deux baguettes. Aux Tuileries, dans les jardins, dans les salons, toutes les dames, tous les enfants sont occupés à faire *rouler* le diable. La mode, toujours aux aguets de toutes les folies et de tous les caprices, ne manque pas d'enregistrer ce nom de plus dans ses fastes.

La littérature, marchant au pas comme un régiment et vêtue d'une sorte d'uniforme, est trop stérile pour que la mode songe à lui faire le moindre emprunt. Tout au plus glane-t-elle par-ci par-là quelques dénominations mythologiques. Une *psyché* n'est plus l'âme épurée et tournée par l'amour, c'est un miroir destiné à remplacer les anciennes toilettes ou les beautés ne pouvaient voir qu'à moitié. Une élégante à une figure de Saturne sur la pendule de sa cheminée; une patrouille d'Amours au biscuit de chef Dautry dans son boudoir; les époux au s'y donnent le mot d'ordre : *aimer* ! Le dieu Morphée est figuré en bronze doré sur son lit et sur son *summa*, meuble qu'autrefois on cachait avec soi et dont on fait parade alors. Elle porte des casques à la Minerve, des tuniques de Venus, des fibules à l'Iris, il n'est pas jusqu'à son cordonnier qui ne décoore les pantoufles ou lui vend du non pompou de sandales à la Psyché. Elle-même ne s'appelle ni Clémence, ni Joséphine, ni Marie; elle a quelque nom mythologique ou romanesque; Euphrasine, Aglaé, Aglaure, Emma, Clara, Evelina, Ida, Nina, Lodoiska, Palmire ou Zoé. Cependant elle a moins de prétention que ses grand mères n'en ont eu, et moins aussi que n'en auront ses filles. Elle n'est pas encore versée dans toutes les littératures étrangères. En fait de piano, elle joue du Bocherini ou tout au plus du Steibelt; en fait de romances, elle chante : *Partout pour la Syrie, le jeune et beau Danuis*, en fait de danse, elle ne vise plus à rivaliser avec les persipichères de l'Opéra, elle se plaît à la *monaco*; et la *gigue* est, en 1811, la contredanse favorite du jour.

A tout prendre, la Parisienne des dernières années de l'Empire est une charmante créature à qui il ne manque le plus souvent qu'une coiffure de meilleur goût et une ceinture placée à la ceinture au lieu d'être placée sous le sein. Elle a le pied petit et la jambe fine; sa robe courte fait foi de sa coquetterie et de sa confiance à cet égard. Aussi, grâce à ses jupons courts et à l'étude approfondie de la danse qu'elle a faite il y a quelques années, voyez avec quelle grâce elle pose ses pieds à terre, avec quelle souplesse, quel charmant balancement elle marche. Sous ce ra, port, elle a une réputation universelle. Qu'est-ce que tout cela est devenu ? C'est ce qu'on ne saurait deviner aujourd'hui que les femmes glissent plutôt qu'elles ne marchent, qu'elles traînent des robes de vèstale sur l'asphalte de nos trottoirs, et qu'il est du bon ton de leur laisser balayer la poussière des rues. Dans les avantages des dames il n'est pas plus question de jambes aujourd'hui que si elles n'existaient pas. Combien les vieux amateurs de l'Empire doivent nous prendre en pitié, nous leurs successeurs insouciant ou déshérités !

Nous chercherons à compléter plus tard les observations que peuvent suggérer les modes de l'Empire, en les liant aux goûts nouveaux que l'invasion des étrangers en France fera naître dans le costume. Nous verrons que les excentricités anglaises ou russes, après avoir été balayées par nous, ont fini par se naturaliser. Les caricatures de l'époque nous aident à mieux faire comprendre cette époque de transition. Aujourd'hui nous empruntons au spirituel crayon d'un habile dessinateur, à M. H. Vernet, quelques reproductions heureuses des *incroyables* et des *merveilleuses* de l'Empire. La juste mesure qui s'y trouve entre la vérité des détails et l'esprit de charge de l'ensemble en fait des documents contemporains très intéressants à consulter sur cette époque de l'histoire de la mode.

### Economie domestique.

#### Étude sur le passé et l'avenir de l'art culinaire en France.

Les dieux et les cuisiniers s'en vont ! L'art culinaire, dont la France tenait le sceptre, dont elle avait rédigé le code, dont elle donnait des leçons à l'Europe et au monde, le grand art des Vatel et des Carême, est aujourd'hui, hélas ! en pleine écadence. A la cuisine dit *bon sens*, écrivatrice de tant de chefs-d'œuvre, a succédé une cuisine de *fantaisie*, qui à fausse systématiquement tous les principes du vrai goût, méconnu les exemples et les traditions des maîtres, et qui voit dans un *porc aux choux* le dernier effort du génie culinaire. Ou allons-nous par cette voie funeste, et sommes-nous destinés à tomber de chute en chute, jusqu'à cette immense gamelle démocratique et sociale, si prononcée par nos socialistes — qui, en attendant, dînent et déjeunent au Café de Paris. L'un de ces derniers sanctuaires ou se conservent encore quelques étincelles du feu sacré ?

Ce dieu-dit bien-être se rallumer avec une ardeur nouvelle, ou doit-il s'éteindre sur ses riches déserts ? Telle est la question, question grave, qui vivement préoccupe tous les grands penseurs, tous les grands maîtres de notre époque, et qu'ils ont tous résolue, je suis heureux de pouvoir le dire, dans un sens qui doit rassurer les imaginations les plus caustiques. Non, quoi qu'en aient dit de mauvaises langues et quelques cuisiniers expulsés du palais des rois, l'art culinaire ne perira pas. S'il subit en ce moment une crise inévitable, suite de nos révolutions, c'est qu'il doit, lui aussi, se transformer pour atteindre à la hauteur des destinées d'un peuple libre.

On peut ne point goûter, il est vrai, on peut même railler quelques-uns, comme je l'ai osé faire tout à l'heure, quelques-unes de ces idées, des hypothèses culinaires de nos socialistes. Mais il faut en même temps rendre justice à leurs bonnes intentions. Tous ont voulu à la cuisine un culte fervent et constant; tous, depuis Saint-Simon jusqu'à M. Louis Blanc, se sont accordés à la considérer comme le principe, comme la base de toute société bien constituée.

Quand le M. le comte de Saint-Simon devint dieu par la grâce du Père Éternel, lorsque l'Eglise nouvelle s'installa sur les hauteurs de Ménilmontant, on voyait tous les jours descendre de la montagne sainte des philosophes et des publicistes, des apôtres et des demi-dieux, qui s'en allaient à la Halle acheter des navets et des carottes, des carpes et des lapins, symbole vivant je parle des dieux et des apôtres, symbole vivant de la réhabilitation des cuisiniers, dont ils avaient toutefois remplacé le panier par une hotte, hotte mystique et qui indiquait aux générations nouvelles que désormais l'anse du panier ne danserait plus. La plupart, cela est triste à dire, n'ont vu la qu'une mascarade hors de saison, qu'une farce digne des treizeans. On a hùé, conspué et presque lapidé ces glorieux apôtres, ces nouveaux catechumènes qui venaient confesser ainsi, à la face de tous, ce sublime dogme de la réhabilitation de l'art culinaire, qui est le premier et le dernier mot de toutes les grandes doctrines socialistes.

Ouvrez l'*Leurie* de M. Cabot, vous verrez s'il a négligé les cuisiniers; et dans le phalanstère de M. Fourier ils occuperont la seconde place, ils viendront immédiatement après les membres de la *Cohorte d'élite*, chargée de vider ce que remplira vite la somptuosité des tables phalanstériennes. Quant aux enfants, ils seront, dès l'âge le plus tendre, dressés aux exercices culinaires. M. Fourier a remarqué, et c'est la même, suivant ses disciples, une des remarques qui font le plus d'honneur à sa sagacité, il a remarqué, de sept à dix ans, tous les enfants se complaisant dans les choses sales et malpropres. Donc, a-t-il conclu, faisons-en des marmitons. Ils gloucheront les légumes, videront les potelots, laveront la vaisselle, etc.; et il est clair que cette occupation éclairera leurs esprits, élèvera leurs âmes, bien plus que ne le pourrait faire l'inutile étude de la langue de Virgile et d'Horace, de Sophocle et d'Homère. C'est ainsi qu'ils pourront concourir, et peut-être remporter le prix dans ces grandes batailles culinaires où l'on verra, au milieu des danses et des concerts, les cuisiniers et les pâtisseries de toutes les phalanstères du globe, se disputer la palme de l'art des petits pâtés, des pieds à la Sainte-Menehould, des filets santes et du turbot à la sauce aux épaves.

M. Louis Blanc, sans s'en douter peut-être, a continué de marcher dans cette voie; il y a même été plus loin que Saint-Simon et Fourier. Tout en rendant, tout en essayant de rendre le travail attrayant, Fourier n'a cessé de reconnaître ses droits, comme il a reconnu ceux du capital et du talent. C'est ce qu'il fait aussi les saint-simoniens lorsque, à côté du principe de la réhabilitation de la cuisine, ils ont inscrit leur célèbre axiome ! *A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres*. M. Louis Blanc a adopté, il est vrai, la première partie de cette formule, mais pour la modifier en ces termes : *A chacun suivant la capacité de son estomac* ; autrement dit, *A chacun suivant ses besoins*, devise qui lui appartient et qu'il a proclamée hautement et développée abondamment dans une de ces homélies dont il édifie ses *anis* du Luxembourg.

Cette devise de M. Louis Blanc et celle de M. Proudhon : *Jouissez pour travailler, travaillez pour jouir*, prouvent évidemment que toutes les progrès de la science socialiste convergent et aboutissent à la glorification de l'art culinaire, dont les louanges seront les autels du nouveau culte. Dans une société où les droits de l'homme et du citoyen se mesureront sur les facultés de son ventre, il est clair que le cuisinier doit avoir la première place et devenir de toutes façons le chef de l'État. Je ne sais si les pâtisseries et les cuisiniers ont déjà présenté ce glorieux avenir qui les attend dans la république démocratique et sociale, mais on

l'aurait pu croire au mouvement qu'ils se sont donné après la révolution de février. On ne pouvait alors faire un pas dans la rue sans se heurter à quelque alléluia ou on lisait bon gré : *Les citoyens garçons pâtisseries, jaloux de faire précéder leurs droits à longtempis méconnus, etc.*, ou encore : *Messieurs les citoyens cuisiniers sont invités à se réunir dans la salle de... pour se rendre de là à l'Hôtel-de-Ville, afin de protester, etc.*

J'ignore si toutes ces manifestations, protestations et réclamations ont eu leur effet; mais il n'en demeure pas moins constant qu'il importe de démocratiser la cuisine, comme on a démocratisé ou comme on démocratisera le crédit, pour que l'art culinaire sorte enfin de l'état de crise où il languit, et que les cuisiniers prennent le rang qui leur appartient dans notre société nouvelle. Il faut que la cuisine démocratique soit désormais une vérité.

C'est pour concourir, autant qu'il est en moi, à la réalisation de cet état de choses que j'ai voulu vous parler aujourd'hui de deux ouvrages culinaires, l'un ancien, l'autre nouveau : le premier, publié par la Société des bibliophiles; le second, composé par de dignes élèves de Carême : le *Ménager français* et la *Néophysologie du goût*.

Si ces deux ouvrages se rapprochent par l'identité des matières dont ils traitent, ils diffèrent essentiellement par la manière dont elles y sont traitées, autant que par les époques qui les ont vu naître. L'un est d'hier et l'autre a trois ou quatre cents ans de date. Celui-ci est le manuel d'un bon bourgeois qui n'y entendait pas malice et qui nous a conté tout naïvement comment on gouvernait un ménage au quatorzième et au quinzième siècles; celui-là est l'œuvre de trois personnes dont voici les titres et les qualités tels que nous les trouvons déclinés dans son avant-propos.

« Premièrement, une femme de bonne compagnie qui n'a pas d'enfants, qui n'est plus jeune et qui n'a pas grand'chose à faire; deuxièmement, son docteur, qui est un des plus habiles médecins germaniques, et qui voudrait faire concorder le système hygiénique avec la cuisine française par philanthropie; troisièmement, son cuisinier, qui n'est pas le moins habile des trois, qui est tourmenté par le besoin de dire la vérité sur la science qu'il professe, et dont le dernier certificat lui a été délivré par un des gourmets les plus illustres de Paris, M. l'abbé-duc de Montesson. L'identité des matières dont ils traitent, il est différent essentiellement par la manière dont elles y sont traitées, autant que par les époques qui les ont vu naître. L'un est d'hier et l'autre a trois ou quatre cents ans de date. Celui-ci est le manuel d'un bon bourgeois qui n'y entendait pas malice et qui nous a conté tout naïvement comment on gouvernait un ménage au quatorzième et au quinzième siècles; celui-là est l'œuvre de trois personnes dont voici les titres et les qualités tels que nous les trouvons déclinés dans son avant-propos.

Cela dit, je me hâte d'arriver à l'examen de ce grand ouvrage, de ce merveilleux produit d'un cuisinier tourmenté, d'un docteur germanique qui veut faire concorder, etc. une dame qui n'a pas grand'chose à faire.

C'est l'encyclopédie culinaire la plus complète que je sache; c'est une histoire de la cuisine depuis les temps les plus reculés, histoire dont le besoin se faisait généralement sentir. Jusqu'ici, comme les trois auteurs le remarquent judicieusement dans leur préface, la cuisine n'avait pas encore rencontré d'historien qui sût embrasser et retracer, dans un style digne d'elle, toutes les phases qu'elle a subies depuis la naissance du monde. Les traités dogmatiques laissent beaucoup à désirer. Depuis Louis XIV, on ne peut citer en ce genre mentionner honorablement que la *Cuisinière bourgeoise*, dont l'auteur est, comme chacun sait, l'illustre madame Blanc, cuisinière de madame la présidente d'Ormesson, « qui voulait faire bonne chère et qui regardait de près à la dépense. » — Mais, ajoutent les trois auteurs, « la plupart des prescriptions de la *Cuisinière bourgeoise* sont devenues surannées, et la naïveté de son style a rebuté les personnes à prétentions. »

Cette fois-ci, les personnes à prétentions seront sans doute satisfaites. On a eu du moins la prétention de les satisfaire, et il est juste de reconnaître qu'on n'a rien négligé pour cela, en même temps qu'on a demandé à toutes les cuisines de l'Europe leurs recettes particulières, pour les rassembler dans cet universel compendium : car chaque cuisine a son caractère, comme chaque peuple a son génie. La cuisine russe ou, pour parler avec les maîtres, la *cuisine boréale* excelle dans la soupe à la bière et à la glace, choses étranges et incalculables pour nous, hélas! L'Angleterre tient le sceptre des rôtis. A la Hollande l'avantage de briller à l'égard des poissons de toute espèce, et surtout pour leurs sauces variées avec une intelligence et des soins exacts. L'Espagne est un pays à bon espoir pour la composition des ragoûts que les trois plus belles entrées de l'ancienne cuisine, c'est-à-dire les *arrozados à unguilla à la royale*, les *perdida à la Médina Carli* et les *ollas-podridas*, nous sont arrivées en France à la suite de la reine Anne. Aucune contrée n'est comparable à l'Italie pour la confection des conserves et des confitures. L'Allemagne est un pays illustre par la distinction de ses potages et la perfection de ses entremets au sucre; enfin les Polonais excellent dans l'assaisonnement qu'ils appliquent à toute espèce de venaison; c'est à la France qu'il appartenait de rassembler et de réunir en un seul et brillant faisceau tous ces rayons dispersés et divergents sur l'horizon culinaire.

Avant d'aller plus loin, qu'on me permette de remarquer combien cet horizon culinaire me sourit et me semble heureusement trouvé. *Horizon culinaire*, l'expression est nouvelle sans avoir rien de choquant, rien qui ne corresponde aux locutions de ce genre déjà universellement acceptées; car nous avons l'*horizon politique*, dont on fait honneur au Constitutionnel; les *grands horizons* de M. de Lamartine, les *horizons rouges* et les *horizons bleus* de M. Hugo, les

*horizons changeants* de M. Dumas, sans compter une foule d'autres petits horizons d'un commun usage, *horizon industriel*, *horizon financier*, *littéraire*, etc., etc. L'*horizon culinaire* ne peut donc manquer d'être le bienvenu sur l'horizon d'un pays ou l'on parle si bien. Certes, si la *Néophysologie* était toujours écrite dans ce genre, elle eût placé son auteur ou ses auteurs parmi les premiers de nos écrivains à la mode.

Le style n'est cependant pas ce qu'il y a de plus considérable, de plus louable dans cet ouvrage. Le fond y vaut encore mieux que la forme. Chaque mets, chaque aliment, chaque animal ou végétal que la cuisine réclame y est documenté et scientifiquement analysé dans sa nature et dans ses principes physiques et chimiques. Notre néo-cuisinier ne ressemble point à ces théoriciens naïfs qui vous disent simplement : « Pour faire un civet de lièvre, prenez un lièvre. » C'est là une façon de parler vulgaire qui lui fait laisser à la *Cuisinière bourgeoise*. Aujourd'hui, pour nous apprendre à faire un civet, il importe de nous développer d'abord ce qu'Hippocrate et Galien ont pensé des lièvres de l'antiquité, des habitudes et des instincts de ce quadrupède, et comment il faut le servir pour se conformer à une coutume renouvelée du seizième siècle, ou à une pratique généralement de nos jours sur toutes les tables aristocratiques et dans toutes les maisons distinguées, à l'exemple de la cour.

J'ai nommé la cour, et c'est assez dire que la *Néophysologie* est l'œuvre d'un cuisinier de l'ancien régime, qui n'a point écrit pour le nouveau. Mais cela même rend ses observations plus piquantes et plus désintéressées. Son livre est, en quelque sorte, le *testament culinaire* d'une société disparue, mais qui nous a laissé des recettes qu'il faut approprier aux besoins et aux vastes appétits de la société actuelle. J'ose dire qu'en lisant cet ouvrage dans cette intention on y profitera beaucoup. On y apprendra en même temps à mieux apprécier certains faits et certains hommes de notre histoire qu'on n'a pas encore bien connus, parce qu'on ignorait tout ce que peut un rôti ou un soufflé sur le cœur et l'intelligence d'un homme d'Etat.

Le général La Fayette, par exemple, à été bien diversement jugé. Pour les uns, c'est un grand homme; pour les autres, un *niais politique*, comme l'appelait Napoléon. La Fayette n'était ni l'un ni l'autre. Un mot sert à le caractériser, et ce mot, les trois auteurs de la *Néophysologie* l'ont trouvé en traitant de l'invasion du nord dans le haricot de mouton. Le général La Fayette était un *noet*. Tous les actes de sa vie politique ne peuvent mieux se comparer qu'aux agressions révolutionnaires et à l'invasion des navets dans le haricot. D'où il suit que « les navets sont les La Fayette de la cuisine; car ils possèdent les qualités éminentes et soporatives qui caractérisent le général. » Comme on le voit.

Les navets ne sont pas ce qu'un vain peuple pense.

Un autre fait non moins curieux se rattache à l'invention des ratafias, que des auteurs mal informés avaient attribué à Fagon, le médecin ordinaire de Louis XIV. A les entendre, le roi devenu veuf, n'aurait dû la constance qu'il a fait voir, dans les désastres de la fin de son règne, qu'à la puissance réconfortative de ces spiritueux produits de l'imagination et des combinaisons de Fagon et de madame de Maintenon. Rien n'est moins vrai. Ce n'est point pour exhaler Louis XIV qu'on a inventé les ratafias, puisqu'en fait on en fabriquait déjà du temps de Charles XI, et que les élixirs étaient déjà connus du temps de Charles sixième du nom.

Et voilà cependant comme on écrit l'histoire.

L'histoire des rois et des ratafias.

Non-seulement, selon les auteurs de la *Néophysologie*, Louis XIV n'aurait point de ces spiritueux, mais encore, qui qu'on aient dit de méchantes langues, comme le due de Saint-Simon, le grand roi mangeait peu. Il semble qu'aux yeux de cuisiniers, cette sobriété devrait être un tort plutôt qu'un mérite. Cependant la *Néophysologie* va jusqu'à traiter Saint-Simon de Zoile pour nous avoir appris que Louis XIV vidait tous les matins cinq assiettes de potage et plusieurs jattes de fruits crus. A ce témoignage injurieux on oppose celui du marquis de Dangeau, qui affirme qu'à restriction de ses grands convets, le roy ne vivait que de choses très simples, mangeant toujours modérément, quoique de bon appétit, et buvant plus sobriément encore.

Quant à Monsieur, frère du roi et duc d'Orléans, père du Régent, c'est une autre affaire. Nos auteurs conviennent qu'il mangeait quelquefois à son souper tout un jambon rôti, douze beccasses avec leurs tartines de lechfrite, une pleine casserole de bouillie d'amande, et puis des salades avec du fromage et des concombres, et puis des gâteaux feuilletés et fourrés de confitures, et finissent des fruits de la saison tant qu'il en voyait à son couvert. Madame de Choisy, ajoutant à ce propos nos historiens, lui reprochait continuellement de ne pas aimer les potages, et madame de Caylus observait à ce sujet qu'il y avait dans toutes les habitudes de Monsieur quelque chose qui n'était pas français.

En verté je regrette de ne pouvoir m'appesantir plus longtemps sur ces intéressants détails. Mais je ne fais point ici de la philosophie de l'histoire. Sans cela je pourrais tirer un grand parti de tous ces renseignements, qui répandent le jour le plus vif sur le caractère et l'esprit du dix-septième siècle. Combien nous devons remercier les auteurs de la *Néophysologie* d'avoir composé et publié un volume de 700 pages in-4° pour nous apprendre tout cela, et nous donner de plus, presque année par année, le menu de tous les dîners, de tous les dejeuners et de tous les soupers qu'on a servis sur la table des rois, des princes et des princesses, des directeurs, des empereurs et des sénateurs, depuis l'avènement du roi Louis-le-Chaste jusqu'à la chute de Charles le Bien-Aimé!

Nous n'avons déjà lu quelque chose, il est vrai, dans les ouvrages de M. Capégué, qui fait de l'histoire comme

M. Dumas fait du roman, avec autant d'imagination, de fécondité et de facilité. Mais ce qu'on remarque le plus dans les innombrables récits de M. Capégué, ce qui sans contredit y tient la plus grande place, c'est le détail, la description de ce qu'on mangé les grands personnages dont il nous raconte les faits et gestes. J'en veux citer un exemple entre mille autres. Lorsqu'en 1745 le roi Louis XV revint de cette campagne où il s'était si vaillamment battu pour la France et les beaux yeux de madame de Châteauroux, les bons bourgeois de sa bonne ville de Paris lui offrirent, à l'Hôtel-de-Ville, un magnifique menu, menu qui inspire à M. Capégué un tel enthousiasme que, dans son *Histoire du dix-huitième siècle*, il romanesque d'ailleurs, il l'a reproduit jusqu'à trois fois : *primo*, dans le cours du récit; *secundo*, dans les notes placées au bas des pages; *tertio* enfin, dans les pièces justificatives. Des critiques mal-intentionnés accuseraient peut-être M. Capégué de ne vouloir par là que grossir des feuilles, et comme on dit, *tirer au volume*. Pour moi, je n'y vois qu'une preuve du zèle de l'historien qui veut être exact en tout, et écrire l'histoire par le menu. Cela soit dit sans calculer, car je les ai dans une sainte horreur, et il n'en est pas un, même le plus transparent, devant qui je ne demeure assis sot qu'un an devant un tourne-broche.

Cette comparaison culinaire est si ingénieuse, elle arrive ici si à propos que je serais tenté de m'en attribuer l'honneur. Mais rendons à César ce qui est à César, et ce que d'ailleurs on tenterait en vain de lui dérober. *Cet ane* et ce *tourne-broche* sont du pur spirituel de l'auteur du *Parc aux choux*. Il y a, dans toutes ces gracieuses, un parfum qui décele son fruit, et qui trahirait le plaigneur qui voudrait en usurper la gloire.

Mais, à propos de plaigneur, la cuisine a eu les siens, comme la littérature. Croirait-on que les chefs bérards de la cuisine impériale ont pensé, dans leur fol orgueil, pouvoir imiter, surpasser même ces descendants des Vatel, attachés traditionnellement à la *bouche* de nos rois légitimes! Ce fait a eu lieu cependant, et les auteurs de la *Néophysologie* le racontent avec une généreuse indignation. Ils n'oublient pas non plus de nous dire quelle triste issue a eu cette présomptueuse et odieuse tentative. Permettez-moi de vous citer ces lignes caractéristiques qui flétriront jusqu'à la dernière postérité les cuisiniers et les chambellans, et les préfets du palais de Napoléon, et Napoléon lui-même, et toute son auguste famille :

« Tout le monde a vu avec surprise, dans la première édition des *Mémoires* de M. le comte de Bausset, le tableau d'un menu, d'où il résulte que ce fonctionnaire impérial faisait servir, au château des Tuileries, pour le dîner de son maître, un gigot d'agneau, au second service et comme plat de rôti. Voilà ce qu'un maître-d'hôtel du troisième ordre n'aurait eu garde de souffrir de l'autre côté de la rivière de Seine, ou dans le faubourg Saint-Honoré, qui n'est pas moins bien habité que le quartier Saint-Germain. Il est à noter que le reste et l'ensemble de ce dîner bourgeois, publié par M. de Bausset, est tellement vulgaire et si dépourvu d'aucun usage du bon goût, que la réputation de cette famille impériale et celle de ses principaux officiers ont eu beaucoup souffert dans l'eslime et la considération publique. La divulgation très-indiscrète et tout à fait inutile d'un pareil menu avait produit un dégoût et un effet tellement fâcheux, que M. le préfet du palais impérial a cru devoir retrancher ce document dans la dernière édition de ses *Mémoires*; et c'est en vérité ce qu'il avait à faire de mieux pour la bonne renommée de la famille Bonaparte, ainsi que pour l'honneur de ses employés du palais. »

Ainsi voilà Napoléon atteint et convaincu de l'irréparable crime d'avoir mangé du gigot de mouton; le voilà déshonoré, lui et les siens, par l'inadvertance et l'indiscrétion de M. de Bausset! Sans doute il ne m'appartient pas d'en appeler d'un jugement porté par les auteurs de la *Néophysologie*. Mais j'aurais souhaité qu'ils classassent moins rigoureusement l'empereur Napoléon. Il n'est pas le parrain, sinon le père, des *polets à la Maresco!* Il me semble que, pour ces polets-là, beaucoup de gigots de mouton lui doivent être remis.

Mais je n'en finirai point, si je voulais suivre nos auteurs dans toutes leurs narrations et considérations. J'ai voulu seulement donner une idée de ce beau livre, de cet excellent manuel de cuisine historique et dogmatique, de ce nouveau *Temple du goût* en les noms et les chefs-d'œuvre de tous les cuisiniers des temps passés sont inscrits et décrits pour l'instruction et l'édification des cuisiniers présents et à venir.

Dans un dix mille et une vauvilles de M. Scribe, le héros, le célèbre Vatel, s'écrit, en faisant sur son art un retour amer : « Les livres du poète transmettent son nom et sa pensée jusqu'à la dernière postérité, les tableaux du peintre, les statues du sculpteur immortalisent leur mémoire, mais des chefs-d'œuvre du cuisinier, qu'un reste-l'il? » Triste réflexion, mais qui de nos jours n'eût point affligé l'âme de Vatel. Car il eût connu, il eût inspiré peut-être cette *Néophysologie*, vaste monument, qui, se multipliant et s'agrandissant d'âge en âge, contiendra toutes les gloires, toutes les *summités*, comme on dit, toutes les découvertes de la science et de l'art culinaire. Aujourd'hui, ainsi que nous l'avons remarqué en commençant, il traverse une époque de crise et de transition. Mais toutes les doctrines avancées sont pour lui; toutes reposent sur la satisfaction pleine et entière donnée au ventre et à l'estomac. Dieu sera incessamment remplacé par un autre qu'on, et à la morale de l'Evangile, cette morale qui sacrifie tout à l'esprit et au cœur, succédera un petit code culinaire dont Saint-Simon, Cabot, Fourier, MM. Louis Blanc et Proudhon ont déjà posé les principes, dont les cuisiniers socialistes de l'avenir réaliseront les conséquences.

ALEXANDRE DUPAT.

## ADIEUX A DE CHATEAUBRIAND,

PAROLES ET MUSIQUE

D'ARISTIDE DE LATOUR.

Dors au bruit de la mer profonde  
 Qui porta tes premiers destins,  
 Alors que pèlerin du monde  
 Tu voguais vers des bords lointains.  
 Dors sur le rocher solitaire  
 Où tu jouais naïf enfant ;  
 Dors en paix ! l'humble croix de pierre  
 Abrite le front du croyant.

Tes pas ont foulé mainte plage,  
 Tes yeux ont vu bien des douleurs,  
 Partout l'homme est né pour l'orage,

Pour la souffrance et pour les pleurs ;  
 Mais partout aussi la prière,  
 Et le protégé et le défendeur.  
 Dors en paix...

Descends dans la nuit solennelle,  
 Toi qui ne crains rien de la mort,  
 Le temps est sombre... Dieu t'appelle,  
 Chateaubriand, voici le port !  
 Sur ce rocher venait ta mère  
 Ecouter la plainte du vent.  
 Dors en paix...

Combien j'ai douce souvenance  
 Du joli lieu de ma naissance !  
 Ma sœur, qu'ils étaient beaux les jours  
 De France !  
 O mon pays, sois mes amours  
 Toujours !

DE CHATEAUBRIAND.

CHANT. *Andantino.*

PIANO. *f* *rinf.* *rall.* *mf*

Dors au

*Maestoso.*

bruit de la mer pro - fon - - - - de Qui por - ta tes premiers des - tins, A -

*p* *suivrez.*

a - - - m - - - ma - - - lo. *ad lib.*

lors que pé - le - rin du mon - - - de, Tu vo - guais vers des bords lointains.

*p*

*dolce.*

Dors sur le ro - cher so - li - tai - - - re, Où tu jou - ais, na - ïf en - fant ; Dors en

*pp* *suivrez.*

*pp*

Procédés d'E. DECKER

paix! l'humble croix de pier - - - re A - bri - te le front du cro - yant. Dors en

*rinf.* *p* *suites.* *targo*

paix! l'humble croix de pier - - - re A - bri - te le front du cro - yant!

*ad l.* *pp* *ppp* *rinf.* *p* *religioso.* *rallentendo.*

tes.

*rinf.* *p* *rallentendo.*

2<sup>e</sup> COUPLER. Tes pas ont fou - le main - te pla - ge, Tes yeux ont vu bien des dou - - leurs! Par -

*ant. - - - moto.* *ad lib.* *dolce.*

tout l'homme est né pour l'o - - ra - ge, Pour la souf - fran - ce et pour les pleurs; Mais par - tout aus - si la pri -

e - - - re Et le pro - tège et le de - fend; Dors en paix! l'humble croix de pier - - re A - - bri - te le front du cro -

*ant.* *largo religioso.* *rat.*

ant. Dors en paix! l'humble croix de pier - re A - - bri - te le front du cro - yant.

3<sup>e</sup> COUPLER. Des - cends dans la nuit so - lem - nel - le, Toi qui ne crains rien de la mort. Le temps est

*ant. - - - moto.* *dolce.*

som - bre.... Dieu t'ap - pel - le, CHA - TEAU - BRI - - AND, voi - ci le port! Sur ce ro - cher ve - nait ta

*con tristezza.* *ad lib.*

mè - - - re É - cou - ter la plain - te du vent; Dors en paix! l'humble croix de pier - re A - - bri - te le Bre - ton croy -

*largo religioso.*

ant. Dors en paix! l'humble croix de pier - re A - - - bri - te le Bre - ton croy - - - ant.

Lettres d'un Flaneur.

IX.

LES CRIEURS PUBLICS, LA ROCHE D'AGIER, LE CITOYEN PROUDHON, MADAME DE GIRARDIN, M. DE LAMARTINE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

En province et à l'étranger, on se fait de singulières idées sur l'état actuel de Paris : on le croit assés désert que les sables brûlants du Sahara et non moins dangereux que les gorges les plus redoutables des Apennins ou de la Sierra-Morena. Partout où j'allai pendant mon voyage, j'en entendis parler avec horreur. Croque-mitaine n'effraie pas plus les petits enfants que les citoyens Cabet et Proudhon n'épouvantent les femmes au delà d'un rayon de deux myriamètres de la capitale. Au seul mot de socialisme jeté par hasard dans une conversation, on voit toute une honnête famille frissonner de la tête aux pieds. Des hommes braves et sensés assurement ont peur de l'état de siège presque autant que de la terreur. Rien qu'en poussant le cri de vive la République démocratique et sociale, un mauvais laïusmetrait en fuite des populations entières.

Etrangers et provinciaux, venez à Paris : Paris n'est pas désert, Paris n'est pas dangereux. L'état de siège n'a rien d'effrayant. A dire vrai, il n'offre aucun inconvénient. Si j'ai maintenant un reproche à faire à Paris, c'est d'être trop calme. J'ai protesté le premier, — et je m'en vante — contre la résurrection des crieurs publics : ils m'agaçaient tellement les nerfs que je me sentais parfois tenté, pour les forcer à se taire, de les étrangler de mes propres mains. Ils m'ont fait passer, — je ne l'oublie point, — de bien mauvais quarts d'heure. Eh bien ! telle est l'inconséquence de l'esprit humain, maintenant qu'ils sont morts, je me surprends à les regretter. Franchement ils avaient du bon. Un peu de bruit dans une ville est aussi nécessaire que beaucoup de mouvement. J'avais fini par m'habituer, sans m'en douter, à cet abominable concert. S'il en était temps encore, je prierais M. Ducoux de ne pas rendre cette ordonnance qui leur a imposé silence, et qui j'avais vainement demandée à son prédécesseur. Je suis naturellement bon ; non-seulement je pardonne aisément le mal qu'on m'a fait, mais je m'aime pas à voir souffrir mon semblable. Ces pauvres gens, hommes, femmes et enfants, ont l'air si malheureux de ne plus pouvoir crier : ils me jettent, quand je passe devant eux, des regards si tristes, si éloquentes en me montrant à la dérobée le bout d'un journal sous leur habit, sans leur chiale ou dans leur panier, que je n'ose j'ai les yeux regarder. La vue de leur bouche muette m'afflige tout autant que celle d'un del crevé ou d'un membre coupé. Evidemment leur supplice n'est pas proportionné à leur faute. Il y a de l'injustice à les river de l'usage de la parole parce qu'ils fatiguent un peu nos oreilles trop délicates.

C'est donc avec plaisir que ces jours derniers j'ai constaté que même en présence des agents de l'autorité qui les écoutent sans se fâcher, ils commencent à essayer leurs voix soit devant leurs petites boutiques, soit en se promenant au hasard dans les rues. De temps à autre, comme s'ils se parlaient à eux-mêmes, sans avoir l'air de songer à moi, et pour exercer leur mémoire, ils récitent tout haut, mais d'une voix aimable, douce, caressante, craintive, les titres des journaux les plus nouveaux ou les plus recherchés du public. Aussi, de vision arrivée, leur physionomie est considérablement améliorée. Ce ne sont plus les statues de la tristesse et du silence, ce sont des êtres animés, heureux de vivre et de jouir de tous leurs sens. Tant qu'ils ne feront pas plus de bruit, moi qui les detestais, je les adorerai. Je suis d'autant mieux disposé en leur faveur qu'ils m'ont révélé, pas plus tard qu'hier, la naissance de deux journaux qui manquent à ma collection et dont la lecture m'a procuré d'agréables moments, la *Bouche d'acier* et le *Peuple*.

La *Bouche d'acier* s'intitule : *Panphlet démocratique*. Son titre est flanqué de ces deux épigrammes peu caractéristiques : *Fais ce que dois, adhéris, mais n'obéis pas !* *Haine ou déspisme quel est son masque ?* Il a pour rédacteur en chef M. Alfred de Bassignac. Ses deux principaux articles sont signés : Alfred Monbrail et Armand Comet. Je soupçonnerai fort la *Bouche d'acier* d'être une simple redite de cette *Bouche de fer*, rédigée par des rédacteurs de la *Lampion*, que M. le procureur de la R. publiqua à ou la louable prudence d'empêcher d'ouvrir. Mais ces soupçons étaient injustes, si je dois en croire M. Armand Comet. D'après la déclaration solennelle de cet écrivain : la *Bouche d'acier*, loin de continuer la politique des rédacteurs de la *Bouche de fer*, la combattait au contraire. Il paraît que la *Bouche d'acier* regardait un passé qui n'est plus, tandis que la *Bouche de fer* a les yeux dans l'avenir. « Nous, enfants du peuple, s'écrie M. Armand Comet, nous n'éprouvons pour le comte de Chambord, principielle du Luques et autres lieux, qu'une pitié profonde, et nous disons : Si à quelques jours d'ici Chambord veut être roi, nous lui présenterons une cpe, non par la poignée et agnomilles, mais bien par la pointe et debout ! » Ainsi voilà Chambord bien averti. M. Armand Comet suppose à son retour en France, « à moins qu'il ne veuille être homme et Français, car dans ce cas M. Armand Comet et ses amis s'expriment de lui ouvrir leurs rangs, et de lui tendre une main noire et la poudre et durcie par le travail. Seulement M. Armand Comet a oublié de nous apprendre avec quelle poudre il s'était noirci les mains.

En flairant la politique rétrospective de M. Alfred Monbrail, il m'a semblé que cette poudre sentait diablement celle de la République démocratique et sociale. M. Alfred Monbrail, dont la tête tourne à la vue des événements douteux qui se succèdent sans suite et sans raison, demande à MM. Lamartine, Ledru-Rollin et Louis Blanc, ou à *c'est précipité leur façon de gouverner*, et répondant à cette question il trouve bien triste la République qu'ils ont faite. Du

reste, il est plein de confiance dans l'avenir ; il ne doute pas que l'idée sociale n'avance, l'idée sociale qui seule peut sauver le pays, etc., etc.

Mais en fait de socialisme, d'erreurs et de déclamations, M. Alfred Monbrail en est encore à l'A B C. La faible esquisse d'un citoyen peut-être s'étaler aux regards du public à côté d'un tableau achevé de quel ? Quel succès la *Bouche d'acier*, MM. Comet et Monbrail avaient-ils le droit d'espérer le jour où paraîtrait un nouveau chef-d'œuvre du citoyen Proudhon, le *Manifeste du peuple* dans le *Peuple* !

Le *Peuple* journal n'existe encore qu'à l'état de prospectus-spécimen. Il aura pour rédacteur en chef le citoyen Proudhon ; il est signé Duchêne, — un vrai Duchêne. Il offre plusieurs points de ressemblance matérielle avec le *Représentant du Peuple*, heureusement tué par l'état de siège. Il a seulement changé d'imprimeur, de domicile et de prix, et il ajoute cinq épigrammes à son ancien titre. Comme le *Représentant du Peuple*, le *Peuple* veut que le producteur qui n'était rien soit tout. De plus, il exige que le capitaliste qui était tout ne soit rien. Enfin il proclame les principes suivants : division des fonctions, indivisibilité du travail, plus d'impôts, plus d'osores, plus de misère, le pouvoir pour tous, la famille pour tous, la propriété pour tous. Les prospectus-spécimen du *Peuple* a été lancé, comme on dit, dimanche matin. M. Proudhon a voulu passer sa revue. Tandis que 70,000 soldats de toutes armes et 300,000 conscrits se rendaient de tous côtés au Champ-de-Mars, des bandes d'enfants les escortaient en criant, malgré les ordonnances du préfet de police. Voilà le premier et le dernier numéro du journal du citoyen Proudhon, on sou.

Je l'ai acheté, je l'ai lu, ce journal, et je le déclare : si j'avais la satisfaction d'être chargé de le juger, en qualité de juré, je n'hésiterais pas à le condamner, *quelque dit être la peine*. M. Proudhon n'est pas seulement le plus extravagant et le plus paradoxal des écrivains ; il en est aussi le plus dangereux. Il ment avec une effronterie qui n'excitait que le mépris si ses mensonges ne devaient pas avoir pour résultat d'armer une partie de la nation contre l'autre. Après s'être écrié que le peuple est dans les lers, n'a-t-il pas l'audace de dire au début de son manifeste que la constitution discutée en ce moment par l'Assemblée nationale, est une constitution monarchique, dont toute la pensée se résume en ces mots : *Refus de travail à l'ouvrier !* Mais il n'est heureusement pas besoin de signaler à la justice cet odieux empoisonneur du peuple, qui a pas même le petit mérite d'être consciencieusement passionné : dédaignant donc le mauvais citoyen, je ne m'occuperai un moment que de l'écrivain ridicule.

A cet égard, l'auteur-vous pu croire ! le citoyen Proudhon s'est surpassé. Rien de plus drolatique que son manifeste examine sous ce point de vue. Je ne parlerai pas du sang des parents, des larmes des mères, des cris des orphelins, dont il est arrosé, supputé, entrelardé ; vous connaissez suffisamment ce style, peu varié d'ailleurs, que *l'Atelier* a un jour critiqué avec tant d'énergie en mettant en regard d'une tirade ou toutes les abominations de la dissolution se trouvant accumulées comme à plaisir, cette fameuse scène du *Malade imaginaire* dans laquelle Purgon menace le bonhomme Argan de toutes les maladies, pour le punir d'avoir refusé les remèdes qu'il lui a prescrits. A quoi bon vous dire aussi que M. Proudhon prêche au peuple la patience en excitant le plus possible son impatience, et vous citer quelques-unes des paroles de *paix et de sacrifice* qu'il a seul le talent de fabriquer ! je ne vous apprendrais rien de bien nouveau. Ce que vous ne connaissez peut-être pas encore, c'est la théorie du mariage que la République démocratique et sociale se propose de mettre en pratique.

« Nous voulons la famille, s'écrie le citoyen Proudhon, et nous la voulons pour tout le monde... Nos yeux ont cherché les ennemis de la famille et nous avons trouvé que ces ennemis de la famille étaient précisément les nôtres... Vous, dont l'ambition est de gagner de quoi nourrir une femme et la rendre heureuse, voulez-vous savoir quels sont les ennemis de la famille ? Portez le flambeau chez votre voisin le capitaliste, le rentier, l'homme de bourse, le gros salarier, le parasite, l'ingrunt, l'oisif, peignez dans sa vie intime ; interrogez sa femme, sa bonne, son petit garçon, et vous saurez quel est celui qui, par son égoïsme avare, par ses amours-désordonnés, corrompt les mœurs publiques et dit sont la famille... Ici je suis forcé de passer deux phrases de paix qui manquent un peu de chasteté, et j'arrive à la conclusion que je vous recommande sans commentaire.

« Nous voulons le mariage *monogame, inviolable et sans tache*, contracté en toute liberté d'amour, dégage de motifs sordides, résolvable seulement par la mort ou la ruzance... On donc trouvez-vous cet idéal du mariage, si ce n'est parmi vous, ouvriers et ouvrières ? — Et comme cette observation termine bien une pareille tirade, — *Les riches, non plus que les rais, ne connaissent pas l'amour au mariage.* »

Le citoyen Proudhon veut la propriété comme la famille... pour tout le monde. On a dit, avoue-t-il, que la propriété ainsi entendue, ainsi dépourvue de ce qui en fait le privilège et l'abus, n'était plus la propriété. Ne croyez pas qu'il répond à cette objection. Homme de pratique encore plus que de théorie — c'est lui qui s'adresse cet étrange compliment — il laisse cette discussion aux savants. Enfin, monsieur, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1848, le citoyen Proudhon nous promet la jouissance d'un Dieu. Quand son système sera appliqué, la religion sera expliquée, la vraie religion. Mais pour la découvrir il nous demande encore un peu — notez, je dis beaucoup — de patience ; car il lui faut — recommencer notre exergèse, monter philosophiquement, à l'aide des nouvelles données scientifiques, le sur-naturalisme dans la nature, le ciel dans la société, Dieu dans l'homme. — Les ecclésiastiques du citoyen Proudhon, attachés à leurs mythes, ne savent quel est son Dieu, quelle est sa foi, que — lorsque la civilisation lui apparaîtra comme une perpétuelle Apocalypse et l'histoire comme

un miracle sans fin, et lorsque, par la réforme de la société, le christianisme aura été élevé à sa deuxième puissance. — Patience encore une fois ; patience, répétons-nous avec le citoyen Proudhon.

Le citoyen Amédée Langlois, auteur d'un article intitulé : *De la Gratuité du crédit*, et qui suit immédiatement le manifeste au peuple, mérite aussi une mention. Lisez-le si vous désirez savoir tout ce qui arrivera en France et en Europe lorsque le crédit sera gratuit. Comparez à ce rêve stupide, l'Apocalypse et les Contes fantastiques d'Hoffmann manquent complètement d'imagination. Mais à propos de divagations extraordinaires j'aime mieux vous parler du dernier feuilleton de madame Emile de Girardin le vicomte Charles de Launay ; car j'ai eu tort, je le reconnais maintenant, de déclarer plus haut que l'état de siège n'offrait aucun inconvénient. Il en a de fort sérieux. Je demande qu'il soit levé puisqu'il ne permet plus à madame Emile de Girardin d'essayer d'avoir de l'esprit et du courage. Le dimanche 3 septembre, la *Presse* a publié un courrier de Paris d'état de siège, selon l'expression de son auteur, un courrier *vieilli, mutilé*, n'ayant plus ni sens ni à-propos. En le lisant je me demandais avec anxiété s'il était possible que le vicomte Charles de Launay eût écrit de pareilles phrases. Je n'eus le mot de l'énigme qu'à la fin du dernier paragraphe. Arrive la, non sans peine, j'apprends qu'on avait effacé tous les traits un peu piquants, supprimé toutes les idées générales. Cet *ex*, je ne le connais pas ; mais c'est à coup sûr un homme de goût, car il a bien rempli sa tâche : il n'a rien laissé de piquant ni de généreux... Quelques citations vont vous le prouver.

« Dès qu'on est quatre personnes dans un salon, on est plein d'esprit (C'est un autre on), etc., etc. — Tout le monde est du même avis, tout le monde critique, blâme, injurie, maudit l'état de choses à l'humanité et à l'évén, avec un ensemble et un entrain qui font plaisir, etc. C'est là de la fraternité dans la médisance. Seulement, pour causer diplomatique, on attend que les jeunes personnes soient allées se conclure, il n'y a pas moyen de raconter devant elles les antécédents.

« La mode en politique c'est...

« A propos, on nous assure que M...

« Était-ce inconséquence, était-ce ironie, nul n'a pu pénétrer ce mystère.

« Autre anomalie. Le jour de la fête de la présidence, madame Marost, femme du président de l'Assemblée républicaine, avait le nez au vent, quand elle entendait comm...

« On raconte même que...

« Que de traits piquants cet on a effacés ; que d'idées générales il a supprimées ! Ne les devinez-vous ; et ! Elle pourtant telle est la grandeur d'âme du vicomte Charles de Launay, qu'il a la modestie, peut-être la méchanceté — de...

« Publier ce feuilleton vieilli, mutilé, sans sens ni à-propos. Après tout, ce qui afflige le cœur, ce n'est pas de ne pouvoir plus essayer d'avoir de l'esprit et du courage, c'est d'être seul, toujours seul, de ne pouvoir être d'aucun parti ; car, dit-il :

« Il y a deux partis qui se disputent la France en ce moment et aucun des deux ne nous attire. Il y a :

« Le parti de ceux qui veulent tout garder ;

« Le parti de ceux qui veulent tout prendre ;

« Le parti des égoïstes ;

« Le parti des envieux.

« Les uns ont un mot charmant qu'ils affectionnent, qui résonne tout leur pensée :

« Fusiller ! fusiller !

« Les autres ont aussi leur mot favori, également affectueux, qui dévoile tout leur système ;

« Guillotiner ! guillotiner !

« Et l'on voit, s'écrie le vicomte Charles de Launay, que nous autres, nous les poètes, nous rêveurs d'héroïsme, professeurs de morgue, nous ne sommes fait et cause pour cette politique de rapport chair... Que nous tendions notre main généreuse à ces mains avides et crochues !... Que nous saisissions la lyre d'or pour repeter à l'univers l'un de ces beaux refrains, que nous choisissons entre ces deux paroles d'amour :

« Fusiller ! fusiller !

« Guillotiner ! guillotiner !

« Jamais.

Pour se consoler de toutes ses infortunes, madame de Girardin donne, elle aussi, des conseils au peuple ; elle s'efforce de le convaincre, dans son intérêt, qu'il a le plus grand tort d'enlever le mobilier du bourgeois. Elle lui en fait une description détaillé qu'on a respectée. A l'en croire, c'est pour défendre son mobilier que le bourgeois de Paris se fait tuer si bravement. On peut lui demander sa vie, dit-il, mais il ne faut pas lui demander — son effreux pendule d'albâtre, flanquée de deux affreux vases d'allétrie, ornés de fleurs en papier et de deux affreux flambeaux en albâtre ornés de boîtes en papier, qu'il appelle sa garniture de cheminée... Enfin l'orateur s'écrie :

« Peuple, si tu savais combien c'est laid ce que tu envoies, tu pardonnerais au bourgeois son bonheur... Vieux-tu donc le tuer pour avoir son affreux commode en acéon s'incommodes dont le tiroir rebelle et fatigant ne s'élève jamais, que pour voir tomber sur les pieds : veux-tu donc le tuer pour son affreux armoire à glace déformé, pour son affreux ciel de lit en acéon, rocher de sibylle qui menace toujours son sommet ; pour son affreux *bonheur-du-jour*, en acéon, toujours boiteux ; pour sa cave à liquides en acéon, pour ses affreuses porcelaines ; aux couleurs bossées qui vous font grincer les yeux ; pour ses affreux lithographies de parolotte, pour toutes ces choses si communes, si mal choisies, si faibles, veux-tu donc le tuer ? »

Si le peuple est capable de résister à de pareils arguments, ce dont je doute fort, je suis persuadé que cet autre paragraphe aura pour résultat de détruire tout l'effet du manifeste publié le même jour par le citoyen Proudhon.

« Quand on a été millionnaire, quand on a chloû Paris de

son luxe, qu'on a eu les plus beaux chevaux, les plus beaux hôtels du monde élégant, quand on a séduit dix duchesses, une douzaine de marquises et même quelques fées luxées, venu-tu savoir, peuple, ce qui plaît, ce qui amuse?... C'est de sortir à pied, un parapluie sous le bras, et de s'en aller voir à un cinquième étage une grisette bien riens qui se moque de vous gentiment.

Il faudra que l'état de siège et le général Cavaignac rendent de bien grands services à la France pour que je me décide à leur pardonner la littérature qu'ils nous ont faite... Réduire un poète à cette prose, une femme d'esprit à ces épigrammes, un héros d'histoire, un professeur de magnanimité à ces leçons... J'en suis tellement indigné pour ma part que, dans la crainte de ne pas pouvoir me contenir, je me bornerai à emprunter une dernière phrase à madame de Girardin.

«Vrai, le général Cavaignac est bien généreux de ne pas nous faire adorer son képi ou son caftan au bout d'une perche, comme le famouche Gesler fit adorer son chapeau; il ne se trouverait pas un Guillaume Tell français pour le jeter par terre.»

Madame de Girardin trouve que c'est un singulier pays que le nôtre, où l'on est à la fois, dit-elle, si spirituel et si bête, si brave et si lâche, où tout le monde a le courage de se faire casser la tête et où personne n'a le courage de la porter haut. Cela peut être vrai pour certains gens, mais il y a certainement en France un grand nombre d'hommes ou de femmes d'esprit et de cœur qui ne sont en même temps ni bêtes ni lâches. Je ne crois pas non plus que tout le monde ait le courage de se faire casser la tête et que personne n'ait le courage de la porter haut. Même dans la littérature de l'état de siège, il ne devrait pas être permis d'abuser ainsi du paradoxe, et on aurait bien dû supprimer avec les mots piquants et les idées généreuses de ce courtier vieilli, mélié, n'ayant plus ni sens ni à-propos, ces antithèses qui ne signifient absolument rien. Si l'état bête de nos républicains, nous rappellerions à madame de Girardin le double et éclatant exemple que vient de donner M. de Lamartine. Il avait eu le courage d'exposer sa vie pour fonder et défendre la République, et sa *Lettre aux dix départements* lui prouvera à ses calomnieux ennemis qu'il a toujours le courage et le droit de porter sa tête haut. Je ne ferai pas à M. de Lamartine l'injure de dire qu'il s'est justifié, car je ne lui ai jamais fait l'injure de croire qu'il pouvait être soupçonné; mais je le féliciterai d'avoir rompu si hautement, si complètement, si éloquemment avec la république rouge. Il s'était vu peut-être trop longtemps la France, qui aime et qui honore comme un de ses plus grands génies et de ses meilleurs citoyens, éprouver le besoin d'entendre sa voix. Il a enfin parlé et son discours restera comme une des pages les plus intéressantes, les plus instructives et les mieux écrites de l'histoire des trois premiers mois de la République de 1848. Ce n'est pas à la littérature d'état de siège, Dieu soit loué et béni! M. de Lamartine avait le premier engagé la lutte contre la république violente, éphémère, dictatoriale, terroriste, de parole, de geste, de couleur, en faveur de la République modérée, pacifique, légale, unanime, constitutionnelle. Cette lutte, il l'a soutenue pendant trois mois avec une intrépidité et une persistance que nul danger n'a pu effrayer, nul obstacle fatiguer, et pour aider Washington à triompher de Balboa, de Robespierre et de Danton, il est encore tout prêt à offrir sa vie. Tout ce qu'il demande en récompense de pareils sacrifices, c'est de ne pas être méconnu. «Les plus grands phénomènes des révolutions, s'écrie-t-il en terminant, ne sont pas leurs crimes, ce sont leurs erreurs. Citoyens, voici la lumière, reconnaissez ses voix. Nommez dix fois par vous comme signification et non comme homme, confondez désormais dans les rangs des simples représentants, descendu d'un pouce et trop haut pour mon ambition, et ne désirant point y remonter; oubliez-moi, ne m'accusez pas!... Peut-être ai-je mérité un seul jour vos suffrages, c'est le jour où je les ai sacrifiés à la concorde. Quant à moi, je me souviendrai de vous tous les jours de ma vie publique. Chaque fois que je jeterai dans l'urne un vote de bonne intention pour le peuple, de fermeté contre les factions, de salut pour la patrie, pour la famille, pour la propriété, pour la conscience, pour la société, je me dirai que j'y jette avec ma pensée votre propre pensée à tous. Je me dirai que deux millions de citoyens votent avec moi pour cette République unanime qui n'est à vos yeux comme aux miens que l'intérêt de tous, légitime par le droit de tous, et défendu par la main de tous, dans le plus libre et le plus fort des gouvernements.»

Remerciez avec moi la Providence, monsieur le directeur, d'avoir fait les bons citoyens si supérieurs en tout aux mauvais, et recevez l'assurance de la considération

DE VIEUX FLANKEUR.

## Bulletin Bibliographique.

*Organisation du travail. — De la démocratie industrielle*, par CHARLES LABOULAYE, ancien élève de l'École polytechnique, 4 vol. in-18, Paris, 1848. — Matias, 3 fr.

M. Ch. Laboulaye est l'auteur d'un *Dictionnaire des arts et manufactures* qu'il paraît il y a quelques années. Le nouvel ouvrage qu'il vient de publier était commencé depuis longtemps lorsque la révolution de février a éclaté. Il l'a continué sans l'achever cependant, car ce n'est, comme il le reconnaît lui-même, qu'une scansion de notes dont il comptait faire un travail plus étendu. Il n'eût jamais songé à le publier tel qu'il est, si la question

n'avait été telle gravité, une telle urgence qu'il y a presque trahison, dit-il, à garder par devers soi ce qu'on croit être la vérité. Aussi espère-t-il que son essai fournira quelques matériaux utiles aux architectes chargés de construire l'édifice de l'avenir. Cette espérance, nous la partageons. Il y a sans doute dans la *Démocratie industrielle* un bon nombre d'idées déjà connues et justes. Mais la base fondamentale est un système qui offre dans certaines mesures l'intérêt et le mérite de la nouveauté.

En effet M. Ch. Laboulaye, après avoir constaté qu'il existe des relations intimes entre la constitution économique d'un pays et sa constitution politique, arrive à cette conclusion en ce qui concerne l'organisation industrielle de la France, c'est que pour être en rapport avec sa constitution politique, elle doit être démocratique. La division du sol, dit-il, a réellement résolu pour la classe agricole le problème de la répartition du travail; proportion considérable, répartition équitable. Aussi veut le paysan; désire-t-il une révolution quelconque? Il la redoute fort, au contraire, parce qu'il craint qu'elle ne lui envoie trop souvent le percepteur. Il ne désire que la terre dont l'esprit bête peut acheter un morceau, le plus souvent pour arroiser celui qu'il possède déjà, et l'on peut se fier à lui du soin de lui faire produire tout ce qu'il peut rapporter. Il n'y épargnera ni peines, ni soins. Or pourquoi, tandis que la grande partie de la nation s'efforce dans les voies que nous venons d'indiquer, quand le but à atteindre est le même pour tous, pourquoi le champ de l'industrie tend-il à être exploité en grande propriété?... De même que l'exploitation des forêts et des pâturages se prête mal à l'exploitation morcelée, il peut, est vrai, exister certaines industries qui ne peuvent être exploitées que dans un grand établissement; mais n'est-il pas certain qu'avec les idées qui font la nation française d'aujourd'hui, qui seules peuvent faire sa force et sa grandeur, le but de toutes ses institutions doit être bien plus de favoriser la division de la propriété industrielle que sa concentration; que, par exemple, de deux industries qui, toutes choses égales d'ailleurs, réclameront du pays les sacrifices qu'entraîne la protection des douanes pour être importées en France, on devra préférer celle qui assurera l'aïssance de cent petits établissements à celle qui fera naître dix grandes fabriques?

Cette idée, qu'il croit juste, M. Laboulaye essaie de la démontrer par des faits. Jetant un coup d'œil rapide sur la constitution économique des diverses branches de l'industrie, il arrive à: 1° que les fabrications qui font la gloire de l'industrie française, qui luttent avec avantage contre celles de l'étranger et dont le lien à un commerce d'importation important, s'exploitent sous forme démocratique, c'est-à-dire que la propriété industrielle y est divisée en un nombre très grand des possesseurs des instruments de travail, que l'exploitation s'y fait en petits ateliers; 2° que celles, au contraire, qui s'exploitent en grandes manufactures, s'exploitent dans un grand nombre à l'étranger, s'échelonnent difficilement en France, et que le profit qu'aide de la protection des douanes qu'on s'est parvenu, grâce aussi aux efforts d'habiles ingénieurs, de courageux fabricants, à donner quelque prospérité à ces grandes *fictories*, prospérité qui n'a pu cependant, dans le plus grand nombre des cas, permettre à leurs produits de dépasser les frontières de la France, dont le mar-hé leur était réservé par la protection douanière, et d'aller lutter avec l'industrie anglaise sur les marchés étrangers. Il en conclut naturellement que cette seconde forme d'organisation industrielle n'est pas celle qui convient aux nôtres, au caractère de notre nation, et que les encouragements de l'État ne doivent pas être exclusivement réservés, comme ils l'ont été jusqu'ici, à la constitution de ces grandes propriétés industrielles, de ces grands monopoles inabordable pour la presque totalité de la nation et dont les progrès sont fatalement accompagnés de ceux de la misère des agglomérations nombreuses d'ouvriers auxquels l'abrutissement de la propriété, comme le prouve l'expérience à Reims, à Mulhouse, à Saint-Quentin, à Leeds et à Manchester.

Arrivé ainsi à étudier ces monopoles dont la concentration, avant la révolution de février, tendait à grandir et à consommer au profit d'un petit nombre ce qu'on appelait la féodalité financière, M. Laboulaye établit :

Que le monopole illimité, c'est pour la classe déshéritée le servage et la misère.

Que la concurrence illimitée est souvent une cause de misère, en permettant, par la lutte de tous, le monopole réel du plus fort, du plus riche; guerre où celui qui a le plus d'effort, détruit celui qui en a le moins, où la victoire est encore du côté des gros établissements.

Que de même que les progrès de la centralisation, en créant les armées modernes, ont produit une force infiniment supérieure à celle des troupes des seigneurs féodaux, et même l'intervention de l'État, de l'association de tous dans la production industrielle, pour contenir les efforts écumés au profit de tous, peut produire des résultats infiniment supérieurs à ceux de l'industrie féodale, et que l'épanouissement de tous ne peut être abandonné à quelques uns sans un droit personnel de ceux-ci.

Qu'enfin la liberté de chacun étant un droit que la société ne peut confisquer, le profit de cette liberté est une propriété, un juste monopole incontestable; que une société est d'autant plus parfaite que l'un y respecte mieux l'autonomie *chacun y est propriétaire responsable de ses œuvres*, que le citoyen trouve plus de facilités pour pouvoir développer son être et créer des richesses qui produisent le bien-être et l'indépendance d'une famille en accroissant les richesses sociales.

Ces principes posés, M. Ch. Laboulaye recherche les moyens les plus propres à les mettre en pratique. La plupart étaient déjà connus, d'autres ne nous semblaient pas acceptables. Ces moyens sont d'ailleurs tellement nombreux, que leur simple énumération remplirait plus d'une colonne de ce journal. Nous renverrons donc aux chapitres 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la *Démocratie industrielle*, ceux de nos lecteurs qui désireraient savoir comment M. Ch. Laboulaye espère pouvoir atteindre le but qu'il s'est proposé, c'est-à-dire démocratiser l'industrie. Il nous suffira de constater que, dans son opinion, la destruction de la misère, la diffusion de l'aïssance et de la noble indépendance qui en résulte, doivent s'obtenir par l'abolition du travail en commun, le vote d'une pancarte universelle, d'une formule trompeuse et subversive de tout ce qui existe), en secondant la division, la répartition entre les travailleurs industriels des moyens de production, en réalisant pour eux et tout ce qu'a produit depuis la révolution de 1789 la division du sol pour les propriétaires de l'agriculture.

La question, dit M. Ch. Laboulaye dans son second chapitre, nous paraît se poser dans notre époque pour deux raisons, le désir intelligent du mieux, nous pourrions dire le communisme,

la négation de toute propriété, de toute supériorité, de l'indépendance et de la liberté de l'homme devient un rouage intelligent de la machine sociale, et nous condamnons sûrement à une offense *égalité dans la misère* par l'avisement de tout et de tous, ou nous verrons une puissante démocratie industrielle à large base, émise, douée d'un ardent immense pour le travail de la production et l'aïssance de tous, nous verrons, nous espérons, ce jour la richesse de la nation. Quant à nous, nous sommes avec M. Ch. Laboulaye, que la question sera résolue selon nos desirs et les siens; que les dépositeurs du pontif, soient ses sages conseils, rassurent la propriété par leur énergie, leur sagesse, leur dévouement, leur franche opposition à de funestes doctrines, et que son livre contribuera pour une certaine part à cet heureux résultat.

L'appendice qui termine la *Démocratie industrielle* renferme un article sur l'Administration, un projet de loi sur les brevets d'invention rédigé par M. Jobard, les statuts des comptoirs et sous-comptoirs fondés à Paris, les statuts de l'Union du crédit fondée à Bruxelles avec les articles à ajouter pour la convertir en banque mutuelle d'échange; enfin, une note intitulée: Caisse de retraite pour les travailleurs, Caisse des invalides de la marine.

*Vivre en travaillant, projets, voies et moyens de réformes sociales*, par François VIDAL, auteur de la *Répartition des richesses*, — Paris, 1848; un volume in-18, 3 fr. 50 c. CAFFELÉ, rue des Grès-Sorbonne, 40.

M. Laboulaye est un électeur: «Placé, dit-il, entre les socialistes qui veulent tout faire par l'État, personne mystérieuse, infaillible, ayant toujours des trésors inépuisables à sa disposition, et les économistes qui nient tout avantage à cette intervention, qui professent la théorie du gouvernement éclairé, ne réclamant que la liberté absolue, complète du travail, et refusant de reconnaître qu'il puisse en résulter le moindre inconvénient, il a cherché dans l'ouvrage que nous venons d'analyser rapidement à indiquer comment, dans quelles limites devaient se combiner, en vue de l'intérêt général, la liberté et l'autorité, l'indépendance de l'individu et le pouvoir de la société. M. Vidal, lui, est un *socialiste* par sang. Digne émule du citoyen d'aujourd'hui, dont il est le secrétaire au Luxembourg, et des citoyens Cabot, Pierre Leroux, Frothingham et autres citoyens de la même école, il peut avoir comme eux de bonnes intentions, mais il a certainement aussi de fort mauvaises idées. Après tout il n'en est, comme il le dit lui-même, en ne réclamant avec justice ni brevet d'invention ni brevet de perfectionnement, que le réceptacle et l'écho. Elles ne lui appartiennent pas en propre, il ne faut que le publier, car leur germe se trouve déjà dans les livres qui ont été écrits il y a plus de deux mille ans, dans des livres dont les auteurs sont restés anonymes. Quand je dis public, je ne trompe, je devrais dire réimprimer, puisqu'il déclare franchement, «n'ayant pas la prétention de faire du nouveau, de l'inconnu,» que tout ce qu'il développe dans ce volume il l'a déjà exposé en grande partie sous une autre forme et d'autres termes, il est vrai, dans des brochures, des articles de revue et un livre. Du reste, si M. Vidal marche dans un sentier depuis longtemps frayé, dans un sentier qu'il a fait lui-même, il prend au moins garde à ne pas aller. Les projets qu'il présente, sous la monarchie écroulée, comme des projets rationnels dont il n'osait espérer la réalisation, il les donne maintenant comme possibles, comme immédiatement réalisables, comme nécessaires. Ce qui était une utopie il y a six mois, peut, dans son opinion, devenir une institution de la République. A son avis, les théoriciens d'avant la révolution sont les seuls hommes vraiment pratiques, les seuls qui comprennent le mouvement des idées et des faits, les seuls qui puissent le diriger, les seuls qui ont le vrai sentiment de la société actuelle; aussi n'hésite-t-il pas à dire que ce temps approche où les idées socialistes, les idées positives d'ordre, d'association et d'organisation, que l'on traitait de chimères et de rêveries, seront les seules idées raisonnables, deviendront pour la société actuelle l'unique moyen de salut. Le temps est proche, s'écrie-t-il dans un accès d'enthousiasme, où l'intervention de l'État, réclamée depuis vingt ans par les socialistes, repoussée avec obstination par les économistes libéraux, repoussée avec succès, par les agriculteurs et par les capitalistes, sera invoquée à grands cris, implorée comme une faveur, comme une grâce par la propriété, par l'agriculture, par l'industrie, par le commerce, par la banque et par les économistes libéraux eux-mêmes.»

A lire ces passages extraits de la préface, on devine sans peine ce que doivent contenir les dix-sept chapitres de l'ouvrage; ils peuvent tous se résumer ainsi: absorption de l'individu par la société. Le premier, intitulé le *Droit au travail*, ne sera pas, je l'espère, sans influence sur la discussion qui vient de s'élever à l'Assemblée nationale. M. Vidal a du moins le mérite de la franchise; il avoue que le droit au travail, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, implique nécessairement l'organisation du travail, et que l'organisation du travail implique la transformation économique de la société. Le principe posé, dit-il, les conséquences sont inévitables. A l'en croire, les adorateurs du passé auront beau se lamenter comme des Jérémies, c'en est fait à tout jamais de l'ancien régime, et que ce qui arrive dans l'ordre politique, la régénération sociale s'accomplissent.

Développer les moyens d'opérer cette révolution indispensable, en d'autres termes, constituer l'ordre nouveau, tel est le but que s'est proposé M. Vidal. Dans les chapitres 2, 3 et 4, il expose toutes les réformes qu'il considère comme immédiatement nécessaires dans l'agriculture, l'industrie, le commerce; les chapitres 5, 6, 7, 8 et 10 sont consacrés aux institutions de crédit; le chapitre 11 a pour titre: *Choix possible du sol par l'État, rachat de la dette publique, des économistes de fer, des canaux et des mines*, les chapitres 12, 13 et 14 traitent des institutions de charité, des assurances, des hôtels économiques pour les familles d'ouvriers, des armées industrielles; dans le chapitre 45 M. Vidal répond aux objections; dans le 16<sup>e</sup> il se résume, et dans le 17<sup>e</sup> et dernier il conclut.

Cet ouvrage est encombré de phrases inutiles. Mais au milieu de tout ce fatras déclamatoire, dans ce labyrinthe d'utopies extravagantes, qui, de l'avis de leur vulgarisateur, datent au moins de 2,000 ans, on découvre çà et là quelque idée raisonnable et féconde; on peut donc le lire avec fruit, même si on connaît suffisamment les principes des socialistes et leurs systèmes. Au reste c'est un guide agréable à lire recommandable aux amateurs qui voudraient essayer de pénétrer pour la première fois dans ce monde

(1) Publié dans *Traité sur un passage*, volume in-18 qui contiendrait en outre son manifeste aux puissances, ses croquis, ses rapports et tous les détails et allusions qu'il a prononcées depuis le 24 février à la chambre et à l'Assemblée de Versailles. — Paris, Lévy.

recemment decouvert, s'il n'est pas, comme le reconnaît lui-même M. Vidal, renouvelé des Grecs. Qu'ils aient la prétention de s'en nourrir avant de se mettre en route, et ils seront sûrs non-seulement de se rendre par la voie la plus comode aux endroits les plus curieux à visiter, mais de trouver en outre, au chapitre qui les concerne, toutes les explications désirables.

Bien qu'il ne parte pas des mêmes principes, M. Vidal arrive à certaines réformes dont M. Laboulaye propose l'application dans sa *Démocratie industrielle*. Mais si M. Laboulaye veut démoraleser l'industrie à l'instar de l'agriculture, M. Vidal, au contraire, a la prétention de socialiser le sol comme l'industrie. La propriété démocratique lui semble une mauvaise chose. Autant il adore les ouvriers proprement dits, surtout les travailleurs qui ne travaillent pas parce qu'ils n'ont rien à faire, autant il déteste les paysans. Du reste on doit lui savoir gré de sa franchise. Il confesse tous les rêves de son imagination avec une naïveté qui lui fait honneur. Il est impossible de s'exprimer plus nettement. Il a même la honnêteté de nous dévoiler toutes les petites supercheries qu'il entend pratiquer pour nous façonner à son image. Le passage suivant est curieux à plus d'un titre.

« Si la France, dit-il (pages 164 et suivantes), était, comme

l'Angleterre, un pays de propriété aristocratique, nous irions droit au but, sans prendre un chemin de traverse, nous ne demanderions point la division préalable du sol pour arriver ensuite à l'association. Mais, eu égard à nos traditions, à nos préjugés, eu égard aux obstacles qui l'ont absolument tourmenté jusqu'à ce qu'il ne nous restât plus que la ligne courbe, parce que c'est encore celle qui nous permettrait d'arriver au but plus sûrement et plus promptement.

« Présentement donc, nous demandons l'accession du paysan à la propriété, parce que c'est aujourd'hui le seul moyen de préparer l'émancipation des travailleurs et d'amoindrir la rente de la terre. Mais, pour nous, ce n'est point le but définitif, ce n'est qu'une étape. La plus extrême division de la propriété n'est point le terme de nos espérances, bien que ce soit peut-être la transition nécessaire du présent à l'avenir. Nous rêvons un tout autre monde, un monde diamétralement opposé...

« L'éducation générale développera les intelligences et dissiperait les préjugés; la force des classes, d'un autre côté, démontrera l'insuffisance de la petite culture et poussera les hommes à l'association. Mais je reconnais qu'aujourd'hui il n'y a rien à attendre de la génération présente de nos paysans; race ignorante, égoïste, âpre au gain et impitoyable au malheur, obstinée dans

ses préjugés, rebelle à toutes les innovations, même à celles qui ont pour objet l'amélioration de son sort, elle n'a d'affection que pour son champ et pour ses écus; elle tient à son détail plus qu'à sa famille; elle porte plus sûrement et plus longtemps, au fond du cœur, le deuil d'un heur mort que le deuil de son vieux père, et elle trouve que le bonheur de l'humanité serait payé trop cher s'il devait lui coûter momentanément quelques centimes additionnels.

« Ceux qui se font les plats courtisans du peuple des campagnes, qui en exaltent les fausses vertus, ne connaissent pas le paysan. Le paysan de la France centrale, le paysan qui ne sait ni lire ni écrire, mais qui sait compter; qui n'est jamais sorti de son hameau, qui n'a point été dérangé par le service militaire, qui n'a de la créature humaine que la forme extérieure et le langage; c'est généralement un être stupide et grossier auquel on ne peut s'intéresser que par amour de l'humanité, qui fera la résistance la plus opiniâtre, la plus féroce même, à toute idée générale, s'il n'entrevoit pas pour lui un profit immédiat, qui tuerait au besoin ceux qui veulent l'affranchir, comme les prétoriens tuent ceux qui veulent les délivrer du joug du despotisme. Le plus grand ennemi du peuple ignorant, ajoute M. Vidal avec raison, c'est lui-même... »

### George Stephenson.



George Stephenson, ingénieur anglais.

Le samedi 12 août dernier, est mort, dans son établissement du comté de Derby, le célèbre ingénieur anglais George Stephenson, qui a eu la gloire, sinon d'être l'inventeur des chemins de fer proprement dits, du moins d'employer le premier avec succès une machine à vapeur sur les voies ferrées.

George Stephenson était né à Wylam, village situé sur les bords de la Tyne, à neuf milles de Newcastle, au mois d'avril 1781. Son père, simple ouvrier de la houillère de Wylam, ne put lui faire donner aucune éducation. Au lieu d'aller à l'école, il fut obligé, dès son bas âge, de travailler pour gagner sa vie. De la houillère de Wylam, il passa, à dix-huit ans, dans celle de Killingworth, qui appartenait à lord Ravensworth, et s'étant fixé dès lors à Killingworth, il y épousa plus tard sa première femme, dont il eut un seul enfant, le célèbre ingénieur en chef de la compagnie de Londres et du Nord-Ouest, M. Robert Stephenson, actuellement membre de la chambre des communes.

Ce fut pendant son séjour à Killingworth que se manifestèrent ses premières dispositions pour la mécanique. Sa montre s'étant cassée, il entreprit de la raccommoder et il y réussit. A dater de ce moment, il devint l'horloger du village. Toutes ses heures de loisir étaient consacrées à la réparation des montres dérangées. Un jour, une des machines de la houillère destinée à monter l'eau refusa de fonctionner. On essaya vainement de la faire marcher. Aucun des employés ne put même l'examiner pourqu'il elles était arrêtée. Stephenson vint l'examiner, demanda et obtint la

permission de la remettre en bon état, et non-seulement il la répara, mais il y ajouta des perfectionnements importants. Ses supérieurs l'en récompensèrent en l'élevant de la condition d'un simple ouvrier au rang d'ingénieur, et ils le chargèrent de conduire seul cette machine. Tout en remplissant ses nouvelles fonctions, il fit travailler son esprit et il eut la gloire de découvrir la lampe de sûreté en même temps que sir Humphrey Davy. Le jour où sa première expérience eut lieu (21 octobre 1815), le révérend John Hoggison recevant de sir Humphrey Davy une lettre qui lui annonçait son utile invention. Une souscription, ouverte en 1818 en son honneur et à son profit, produisit 4,000 livres sterling, qui lui furent offertes avec une pièce d'argenterie, à la fin d'un grand dîner d'apparat dans la ville de Newcastle.

Des cette époque Stephenson s'occupa presque exclusivement du problème dont la solution immortalisera son nom. En 1801, la machine de Trevethick et Vivian traînait des voitures à Merthyr-tydyl, avec une vitesse de cinq milles à l'heure; en 1811 et 1812, Blenkinsop et Chapman construisirent une nouvelle machine qui ne put pas marcher. Déjà en 1814, avant de découvrir la lampe de sûreté, Stephenson lui-même en avait construit une pour la houillère de Killingworth, qui fonctionna quelque temps sur le chemin de fer de la compagnie, et qu'il remplaça bientôt par une autre bien supérieure, d'après la demande de l'ingénieur en chef.

Ce n'était là toutefois que des essais. Dix années devaient encore s'écouler avant qu'une véritable locomotive,

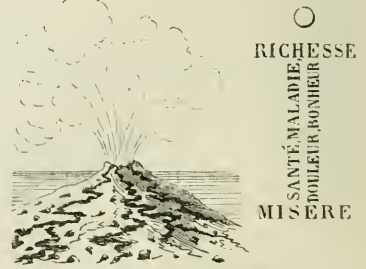
semblable à celles dont on se sert aujourd'hui, quoique moins parfaite, roulât sur un chemin de fer. Cette grande révolution dont les conséquences ont déjà été si grandes, et l'imagination la plus hardie ne saurait deviner les résultats futurs, l'Angleterre, que dis-je, le monde entier les doit à Stephenson. En 1825 il avait fondé à Newcastle, avec MM. Pease, Longridge et son fils, un vaste établissement pour la construction des machines à vapeur, qui existe et prospère encore aujourd'hui sous la raison sociale Robert Stephenson et Co; ce fut de cet établissement que sortit la première locomotive destinée à transporter des voyageurs et des marchandises sur une voie ferrée. Stephenson en était en même temps l'inventeur et le constructeur. En 1825 il eut le bonheur de la voir fonctionner avec un succès complet entre Stockton et Darlington.

Malgré son succès, Stephenson n'osait pas alors avouer les espérances qu'il avait conçues, il craignait de passer pour fou. Il disait qu'il comptait atteindre une vitesse de vingt milles à l'heure, mais il rêvait déjà une vitesse de soixante et de cent milles. Il y a un an environ, il s'exprimait en ces termes à ses collègues, dans un dîner public : « A Liverpool je m'engageai à obtenir une vitesse de dix milles à l'heure. Je ne doute pas, ajoutai-je, que ma machine n'aille beaucoup plus vite, mais il vaut mieux être prudent au début. Je m'exprimais ainsi devant une commission d'enquête nommée par le parlement. Quelques-uns des commissaires demandèrent si j'étais un étranger, et un autre donna à entendre à ses collègues que j'avais perdu la raison. Je n'en persistai pas moins dans mes projets, et j'emportai mes plans, déterminé à les mettre à exécution. » Tandis qu'il construisait sa première locomotive, il dit à ses amis qu'il obtiendrait une vitesse illimitée, pourvu qu'elle ne se brisât pas en morceaux.

La réputation de Stephenson ne date pourtant que de 1829. Avant la création du chemin de fer de Liverpool et de Manchester il n'était connu comme constructeur de machines que de ses clients. Mais les directeurs de ce chemin de fer ayant, en 1829, ouvert un concours pour la construction d'une machine à vapeur destinée à leur servir de modèle, George Stephenson gagna le prix de 500 livres avec sa célèbre machine le *Rocket*. Dès lors sa fortune et sa gloire furent assurées, il se vit chargé de la construction des principales lignes de chemins de fer, non-seulement de la Grande-Bretagne, mais du continent.

Stephenson vivait, riche et honoré, dans son établissement du comté de Derby, où la mort est venue le frapper, le 12 août dernier, dans sa soixante-huitième année.

### Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Marche devant toi, car tout chemin mène à Rome; mais au bonheur, pas tu ne conduis en ce monde.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franc d'un mandat sur le poste ordre Lefebvre et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN